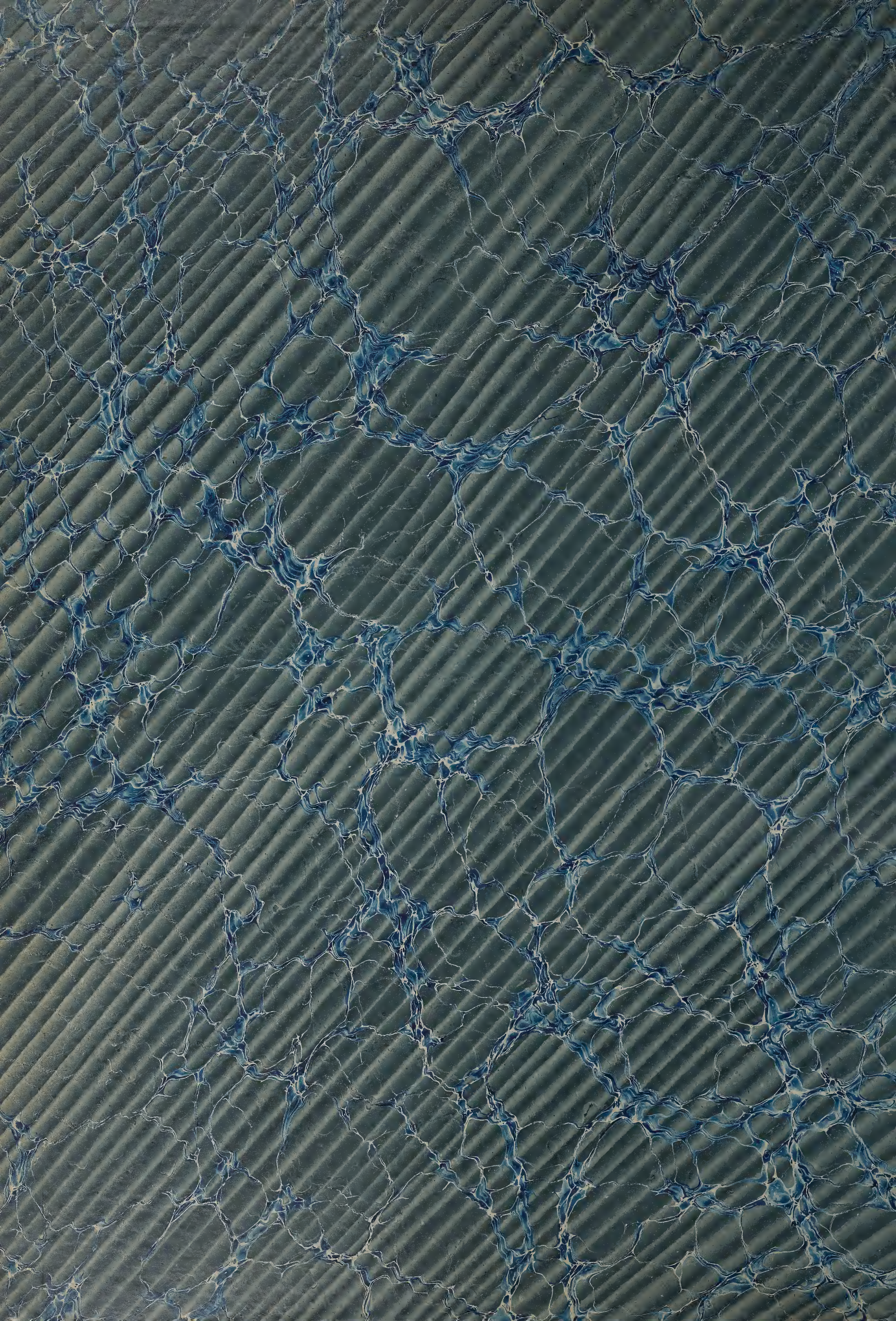




# LES PIGEONS.

Ce volume, accompagné de son texte, est composé de 60 figures en couleurs, d'après les dessins de Madame Knip, née de Courcelles, gravées, imprimées et retouchées sous sa direction, aura 15 livraisons.

A l'exception de quelques individus, que leurs grandes dimensions ont obligé de réduire d'un tiers, tous sont représentés de grandeur naturelle.

*Nota.* Il faut avoir soin de placer la planche toujours en regard de l'explication.

# LES PIGEONS,

## PAR MADAME KNIP,

## NÉE PAULINE DE COURCELLES,

### LE TEXTE PAR FLORENT PRÉVOST,

( AIDE NATURALISTE ET CHEF DES TRAVAUX ZOOLOGIQUES AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. )

***TOME SECOND.***




## A PARIS,

CHEZ M<sup></sup>

CHEZ { M^ME KNIP, AUTEUR DES DESSINS, ET ÉDITEUR, RUE DU BAC, PASSAGE S^TE-MARIE, 3.
BELLIZARD, DUFOUR ET C^IE, LIBRAIRES, RUE DE VERNEUIL, 1 BIS.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.


1838 —

744 KNIP (Madame), C. J. TEMMINCK, AND F. PRÉVOST. Les Pigeons, par Madame Knip, née Pauline de Courcelles. Deuxième Édition. 2 vols., impl. folio, *with 147 coloured plates ; a magnificent copy in full red levant morocco, gilt edges* *Paris*, [1838-43] 86 0 0

The first edition of vol. i was published [1808]-11. Vol. i of the above copy is of the second edition, issued contemporaneously with vol ii. The second volume, which was underprinted, is probably the rarest item in the whole range of ornithological literature ; it contains 60 plates. Temminck wrote the text of vol. i, and Prévost that of vol. ii.

# TABLE

## DU SECOND VOLUME DES PIGEONS.

### LES COLOMBARS.



### LES COLOMBES.

## TABLE.



## LES COLOMBI-GALLINES.



La IV planche qui porte le nom Croupion d'or, (Columba Porphyrea) est celle qui dans le texte est nommée Colombe Porphyre.

La sixième figure (Colombe Reinwardt) porte par erreur, sur le texte, le n° XI. C'est le n° VI.

La pagination du texte de la planche trente-septième (Col. Capistrate) porte les n$^{os}$ 67 et 68. C'est une faute d'impression qui rend ces deux numéros doubles. C'est aussi par erreur que les n$^{os}$ 91 et 92 de la pagination sont omis; mais il n'y a cependant point de lacune dans le texte.

NOTA. — Il faut que le relieur place la planche en regard de la description.

# COLOMBE AMARANTE.

*Pl. I^re.*

Columba puella. *Less. Bull. des. Sc. nat., n° 3, p. 400.*

Il arrive souvent que deux oiseaux exactement semblables par leur forme et par les couleurs de leur plumage, diffèrent tellement par la taille, que les naturalistes, n'osant ni les séparer ni les réunir comme espèces, les ont seulement distingués comme races ou variétés. Parmi beaucoup d'exemples de ce fait, que nous offrent plusieurs genres, soit d'Europe, soit exotiques, nous nous contenterons de citer, comme plus connu, celui du Bouvreuil d'Europe, espèce dans laquelle la grosse race est d'un tiers plus grande que la petite. Mais il est à remarquer que ces oiseaux, si rapprochés par tous les caractères zoologiques, ont toujours des mœurs et des habitudes très-diverses. Cette différence nous paraît essentiellement due à l'influence du climat, et nous avons été conduits par un grand nombre d'observations faites, non-seulement sur les oiseaux, mais encore sur les mammifères, à reconnaître que la grosse race habite toujours des régions plus septentrionales, ou plus froides à cause de leur élévation.

L'espèce que nous allons décrire nous fournit une nouvelle preuve très-remarquable à l'appui de cette opinion, que nous ne pouvons qu'indiquer, les limites de cet article ne nous permettant pas de l'exposer avec tous les développements qu'elle exige. La Colombe Amarante ressemble entièrement, par ses couleurs et par leur disposition, à la Colombe Magnifique, décrite et figurée par M. Temminck, Pl. col. 163, mais elle est d'une taille beaucoup plus petite, et en diffère autant, sous ce rapport, que notre Tourterelle du Pigeon ramier. Aussi est-ce sous le climat brûlant de la

Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Irlande que M. Lesson a trouvé cette espèce, tandis que la Colombe Magnifique habite la partie la plus tempérée de la Nouvelle-Hollande.

La Colombe Amarante doit ce nom à la belle couleur qui, prenant naissance au-dessous de la gorge, et s'étendant largement sur le milieu de la poitrine et sur le ventre, revêt ainsi presque toute la partie inférieure de son corps.

Elle a la tête d'un gris cendré qui prend une teinte verdâtre sur la nuque et le cou. Toute la partie supérieure du corps, y compris les ailes et la queue, est d'un vert myrte, à reflets bronzés, qui s'étend jusque sur les côtés de la poitrine. Chacune des plumes qui composent les moyennes couvertures des ailes porte à son côté externe une tache de grandeur variable d'un jaune vif; ce qui forme une ligne de taches prolongée le long de l'avant-bras.

Le même jaune reparaît, plus vif encore, sur les plumes anales et sur les couvertures inférieures des ailes, et borde les plumes d'un vert pâle qui recouvrent inférieurement la queue. Les pennes des ailes ainsi que celles de la queue sont, en dessous, d'un brun roussâtre; les premières ont leur côté interne largement bordé de roux. Les pattes sont courtes et empennées presque jusqu'à la naissance des doigts. Le bec est d'un brun noirâtre à sa base, et d'un rose verdâtre à son extrémité.



---

# COLOMBE A OREILLON BLANC.

*Pl. II.*

Columba Leucotis. *Tem.* et *Laug.*, *pl. col.* 189.

---

L'ornithologie a besoin, pour reconnaître et déterminer les espèces dans un genre aussi étendu que celui des Pigeons, d'étudier les proportions relatives de chaque partie, comme celles des ailes, de la queue, des pattes, etc., caractères d'ailleurs d'autant plus convenables qu'ils sont toujours en rapport avec les mœurs et les habitudes de l'oiseau.

La Colombe à oreillon blanc a les ailes et la queue courtes et arrondies, et c'est pour cette raison que M. Temminck semble la rapprocher des Colombi-Gallines, avec lesquelles elle a également beaucoup de rapport dans la disposition des couleurs, mais dont elle diffère sensiblement par la forme de ses pattes, qui sont courtes, fortes et à ongles crochus, tandis qu'elles sont longues et grêles chez les Colombi-Gallines; aussi n'a-t-elle pas la marche rapide de ces dernières, et ne peut-elle, comme elles, se tenir habituellement à terre.

Cette Colombe, dont la longueur totale est de neuf pouces environ, a le dessus de la tête d'un gris cendré, qui prend une teinte verdâtre vers l'occiput. Le derrière et les côtés du cou sont d'un vert pâle légèrement glacé de gris. Une moustache noire, partant de l'angle du bec, passe au-dessous de l'œil et se prolonge jusqu'au delà de l'oreille; celle-ci est recouverte par un pinceau de plumes d'un beau blanc. Une couleur rousse, d'abord très-claire sous la gorge, se mêle à la teinte olivâtre du plumage sur la poitrine, le ventre et le dessous des ailes : le dos et le dessus des ailes sont d'une

couleur olive ; ces dernières ont le bord externe des six premières rémiges liséré de blanc. La queue, dont toutes les pennes sont de la même couleur que les ailes, mais avec un reflet d'un violet pourpre très-foncé et très-remarquable, est traversée par une bande noire. Son extrémité, de même que ses couvertures inférieures, sont d'un gris cendré. On remarque sur toutes les parties du corps de cette Colombe un reflet légèrement pourpré, doré et glacé de vert, semblable à ce mélange de nuances changeantes appelé couleur gorge de pigeon.

C'est dans l'île de Luçon, aux environs de Manille, que M. Dussumier a trouvé cette espèce, dont il a enrichi le Muséum d'histoire naturelle de Paris.

---

# COLOMBE ZOÉ.

*Pl. III.*

Columba Zoeæ, *Lesson, Zool. de la Coquille, pl.* 39.
— Manangore des Papous.

Cette Colombe, d'une assez grande taille, puisqu'elle a seize pouces de longueur, est très-voisine de la Colombe muscadivore. Elle a comme elle, et comme quelques autres espèces du même groupe, le bec noir et les tarses robustes et à moitié couverts de plumes. Les pieds sont aussi d'un rouge assez vif.

La tête est d'un gris cendré, qui pâlit et devient presque blanc sous la gorge. Le cou et la poitrine sont d'un violet lilas tendre, glacé de blanc. Cette couleur est séparée du gris perle qui couvre l'abdomen, par une petite bande transversale noire qui se retrouve aussi sur le dos, et forme ainsi autour du corps un cercle presque non interrompu. Les plumes anales et celles qui recouvrent les cuisses sont d'une teinte vineuse; elles ont à leur extrémité une tache triangulaire d'un blanc rosé. Celles des recouvrements inférieurs de la queue sont de la même couleur que les précédentes; elles en diffèrent cependant en ce que le blanc occupe, sur chacune d'elles, un plus grand espace, et qu'elles sont bordées de noir dans leur partie moyenne. Le dos et les ailes, à l'exception des rémiges, sont d'un beau marron rouge; ces dernières, ainsi que les plumes de la queue, sont, en dessus, d'un vert très-brillant à reflet doré, et en dessous, d'un jaune roussâtre.

C'est au Voyage autour du monde de la corvette *la Coquille* que nous de-

vons la connaissance de cette belle espèce. M. Lesson l'a rencontrée près du village de Dorery, à la Nouvelle-Guinée. Il dit qu'elle se nourrit des fruits d'un *Eugenia*, arbre sur lequel il l'a tuée, et que sa chair a un goût parfumé.

Les Papous lui donnent le nom de *Manangore*. Celui de Zoé lui a été donné par M. Lesson pour consacrer un triste souvenir.

---

# COLOMBE PORPHYRE.

*Pl. IV.*

Columba Porphyrea. *Reinw.* — *Temminck* et *Laugier*, *pl. col.* 106.

La Colombe dont nous donnons ici la description est une des plus belles espèces de la nombreuse famille des Pigeons. Elle fait partie d'un petit groupe de Colombes de taille moyenne, que réunit, comme caractère commun, la couleur verte dominant sur leur plumage. Nous saisissons l'occasion de faire remarquer que, chez ces Colombes, cette couleur est presque toujours accompagnée, dans quelque partie de l'oiseau, d'un rose vif ou d'un rouge pourpre ou cramoisi, et qu'un jaune brillant paraît, comme le rouge, presque indispensable dans l'harmonie des couleurs de leur plumage.

Ce groupe, dont Swainson a fait un sous-genre qu'il nomme Ptinilope, est aussi caractérisé par la brièveté des pattes, qui sont fortes et empennées jusqu'à la moitié du tarse. La Colombe Porphyre est celle qui offre la couleur rose pourprée sur une plus grande étendue de son plumage. Cette couleur couvre la tête et le cou, et s'étend, en prenant une teinte à la fois plus vive et plus foncée, sur toute la poitrine, au-dessous de laquelle elle est nettement arrêtée par une large ceinture d'un blanc argenté, bordée elle-même inférieurement par une bande plus étroite d'un noir mat.

Les plumes de la partie supérieure du ventre sont d'un gris cendré, et chacune d'elles est, vers le milieu, traversée par une bande d'un vert jaunâtre; celles de la partie inférieure et des couvertures latérales des cuisses passent du gris verdâtre au vert pâle. Les plumes anales et les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune vif, ce qui a fait donner aussi à cette espèce le nom de Colombe à croupion d'or. Le milieu de ces dernières porte une bande longitudinale d'un gris à reflets verdâtres.

Le dos et le dessus des ailes sont d'un vert à reflets soyeux et cuivrés,

et les pennes des ailes d'un vert myrte très-foncé; les premières ont leur bord externe liséré de blanc. Celles de la queue sont du même vert que les précédentes, mais un peu moins foncé; elles sont terminées par une large bande d'un gris à reflets verts, qui occupe environ un cinquième de leur longueur. Le bec est d'un brun grisâtre à sa base, et jaune à l'extrémité.

Le plumage de la femelle ne diffère de celui du mâle que par moins de vivacité dans les couleurs.

Le jeune, dans sa première année, a la tête et la partie supérieure du corps d'un vert foncé, la poitrine d'un vert plus pâle, et le ventre de la même couleur, mélangée de jaune. A sa deuxième année, des plumes d'un rose pourpré commencent à se mêler, dans la partie supérieure, au fond vert du plumage.

La Colombe Porphyre habite les îles de la Sonde, et particulièrement celles de Java et de Sumatra, où elle est très-abondante. Elle vit dans le voisinage des forêts.

---

# COLOMBE A COLLIER ROUX.

*P. V.*

Columba humeralis. — *Temm.* et *Laug.*, *pl. col.* 191.

---

Il existe dans la famille des Pigeons plusieurs groupes composés chacun d'un petit nombre d'espèces, et réunis eux-mêmes par un caractère commun, une queue longue et étagée.

L'un de ces groupes habite particulièrement l'Amérique septentrionale. Les espèces qui le composent sont fortes, à pattes robustes, à ailes aiguës, à queue terminée en pointe; elles ont un vol rapide, et voyagent par bandes immenses.

Un autre, appartenant à l'archipel indien, est composé d'espèces à ailes moins puissantes, à queue longue et composée de plumes larges et arrondies à leur extrémité.

Un troisième comprend plusieurs petites espèces à formes délicates, répandues dans presque toutes les contrées méridionales des deux hémisphères.

La Colombe que nous décrivons est la plus grande de celles qui font partie de ce dernier groupe. Elle habite la Nouvelle-Hollande, d'où elle a été rapportée pour la première fois par M. Brown, célèbre botaniste anglais, qui en a donné un individu au cabinet de la Société Linnéenne, et un second au Musée britannique. Elle est encore très-rare, et ce n'est que depuis très-peu de temps que nous avons pu nous la procurer pour le Muséum de Paris.

La Colombe à collier roux a le front, les joues, la gorge et la poitrine d'un gris bleuâtre très-clair, et tout le dessous du corps d'un blanc légèrement violacé. Les plumes qui revêtent le derrière de la tête, celles du dos et des ailes, ainsi que les deux médianes de la queue, sont d'un brun clair et se terminent toutes par une bande noire, ce qui donne à ces parties un aspect écailleux. Un large collier, d'un roux orangé, occupe la partie inférieure de la nuque jusqu'à la naissance des épaules; toutes les plumes dont il se compose sont, comme les précédentes, terminées par une bande noire. Les rémiges sont, en dessus, d'un brun foncé; leur côté interne, seul apparent en dessous, est d'un roux très-vif, et donne ainsi cette couleur à tout le dessous des ailes. Les pennes de la queue sont d'un brun pourpré très-foncé, et ont leur extrémité blanche. Le tour des yeux, dépourvu de plumes et communiquant avec la cire, est, comme elle, d'une couleur rougeâtre. Les pattes, minces et allongées, sont d'un jaune assez vif; le bec est d'un jaune plus terne.

La femelle ne diffère point du mâle.

Longueur totale, 10 pouces environ.

---

# COLOMBE REINWARDT.

*Pl.* ~~XI.~~ VI

Columba Reinwardtsii. — *Temm.* et *Laug.*, *pl. col.* 208.

---

Le nom donné par M. Temminck à cette belle Colombe est celui d'un savant naturaliste hollandais qui, le premier, l'a rapportée d'un voyage entrepris par ordre du gouvernement des Pays-Bas, dans l'Inde et l'archipel indien. C'est dans l'île Célèbes que M. Reinwardt a trouvé cette espèce; deux autres voyageurs hollandais, MM. Macklot et Muller, l'ont également rencontrée dans celle d'Amboine, et MM. Quoy et Gaymard, naturalistes de l'expédition de l'*Astrolabe*, en ont rapporté plusieurs individus de la Nouvelle-Guinée.

Cette Colombe a, comme la Colombe Phasianelle et plusieurs autres espèces des mêmes contrées, la queue longue et étagée; mais elle s'éloigne du petit groupe que forment ces espèces par la grosseur de son bec, qui, ainsi que M. Temminck le fait justement remarquer, est très-fort, à pointe renflée et crochu, comme celui des Colombars, avec lesquels elle n'a d'ailleurs aucun autre rapport.

La Colombe Reinwardt a la tête, le cou et tout le dessus du corps d'une belle couleur gris-perle qui pâlit et passe presqu'au blanc sous la gorge et sur la poitrine, et qui, au contraire, devient plus foncée et prend une teinte bleuâtre en descendant sur le ventre et le dessous de la première moitié de la queue. Le dos, le dessus des ailes et celui de la queue sont d'une belle couleur marron vif légèrement pourprée. Les rémiges sont noires dans toute leur étendue. Les pennes latérales de la queue sont noires à leur base, grises vers leur milieu, puis encore marquées de noir, et enfin terminées de roux, à l'exception de la première, dont le bord externe

et l'extrémité sont blancs. Le tour des yeux est nu, et coloré, ainsi que la cire avec laquelle il communique, d'un rouge assez vif; les pattes et le bec sont d'un rouge jaunâtre.

La femelle ne nous est connue que par la description qu'en donne M. Temminck. « Dans l'état adulte, dit-il, elle diffère du mâle en ce que la « presque totalité du plumage des parties supérieures est d'un brun fauve « terne, et celui de toutes les parties inférieures d'un brun cendré; le croupion « est d'un châtain très-foncé; les longues pennes du milieu de la queue ont « cette couleur, et les latérales sont marquées comme chez le mâle, avec « cette différence que ce qui est blanc chez celui-ci est cendré bleuâtre chez « la femelle; les ailes, qui sont noir-plein dans le mâle, portent une teinte « brune chez la femelle; elle a le bec et les pieds bruns. Les jeunes, » ajoute-t-il, « portent la livrée de la femelle, mais les teintes sont plus ternes : celle « du jeune mâle en mue est bigarrée des couleurs signalées pour le mâle « adulte. »

Cette espèce a les ailes longues et fortes, et doit conséquemment avoir un vol puissant.

Sa longueur totale, dont la queue forme près des deux tiers, est de 18 à 19 pouces.

---

# COLOMBE BLEU VERDIN.

*Pl. VIII.*

Columba cyanovirens. *Less.* et *Garn.*— *Voy. de la Coq.*, *pl.* 42.

Cette jolie Colombe est d'une couleur verte, très-vive sur toutes les parties supérieures, pâlissant sur la poitrine et se fondant sur la gorge en une teinte grise. Une large tache, d'un beau bleu, formant une sorte de calotte, couvre l'occiput, et des taches du même bleu, de forme lancéolée, occupent le milieu de chacune des plumes qui composent les couvertures des ailes. C'est à ce mélange de bleu et de vert, très-rare chez les Colombes, que celle-ci doit le nom de bleu verdin.

Le ventre est revêtu d'une large plaque, de forme circulaire, d'un blanc qui devient jaunâtre en descendant vers la queue. Les couvertures latérales des cuisses sont vertes, ainsi que les plumes dont les tarses sont revêtus jusqu'à plus de la moitié de leur longueur. Les pennes secondaires des ailes sont bordées de jaune pâle; les rémiges sont d'un brun foncé. La queue, remarquable par sa brièveté, est composée de 14 pennes égales, dont les deux latérales passent de la couleur verte à une teinte d'un brun olivâtre, et sont bordées de jaune; toutes sont en dessous d'un brun clair et terminées par une bande d'un gris presque blanc; les plumes des couvertures inférieures sont jaunâtres et marquées de vert à leur côté interne. Le bec, assez faible, est noirâtre, l'iris d'un rouge brun, les pieds d'un jaune orangé vif.

C'est aux naturalistes de l'expédition de *la Coquille* qu'est due la connaissance de cette belle espèce dont ils ont enrichi le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Elle habite les vastes forêts de la Nouvelle-Guinée; elle vit par couple, et se tient ordinairement sur les arbres élevés, d'où elle fait en-

tendre, surtout le matin et à la fin du jour, un roucoulement sourd et très-fréquent. Les Papous lui donnent le nom de *Menasope*.

Le même voyage a fait connaître un individu que l'on croit être la femelle ou le jeune. Il est, comme le précédent, d'un beau vert sur toute la partie supérieure du corps, et n'en diffère guère que par quelques taches d'un gris assez vif placées sur les plumes des grandes couvertures des ailes, et par l'absence des taches bleues de la tête et du dos, ainsi que de la plaque blanche qui se trouve sous le ventre.

---

# COLOMBE TERRESTRE.

*Pl. VII.*

Columba humilis. *Temm.* et *Laug. pl. col.* 258 et 259.

Cette Colombe est, parmi les espèces exotiques, celle qui se rapproche le plus pour la taille, la forme et l'aspect général, de la Colombe blonde, type de notre Colombe domestique ou Tourterelle à collier.

Elle n'en diffère guère que par les couleurs, ou plutôt par une plus grande intensité de couleurs appartenant aux mêmes tons et disposées dans les mêmes rapports.

Un brun rouge clair, dans lequel on peut reconnaître la couleur isabelle de la Colombe blonde, parvenue à un plus haut degré, couvre le dos et le dessus des ailes, et s'étend, en se fondant, en une couleur lie de vin très-douce et glacée de gris, sur le ventre, la poitrine et le devant du cou, formant ainsi dans ses nuances diverses la couleur générale de l'oiseau. La tête est d'un gris bleuâtre, plus foncé vers l'occiput, s'adoucissant sur le front et les joues, et devenant plus clair encore à la partie postérieure et inférieure du cou, où il est arrêté par un demi-collier noir assez large qui le sépare nettement de la couleur dont nous venons de parler. Le même gris se retrouve encore sous les ailes, sur les plumes les plus inférieures du ventre, et, plus foncé, sur les couvertures supérieures et les pennes de la queue. Celles-ci, en dessous, sont noires jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et blanches à leur extrémité; les couvertures inférieures sont également blanches.

Le bec est d'un brun noir très-foncé, les pattes d'un brun clair très-rapproché de la couleur du corps.

La femelle ne diffère du mâle que par la teinte générale de son plumage

qui est d'un brun gris terne sur tout le dessus du corps, mais reprend en dessous une nuance rosée.

La longueur totale de cette espèce est de 8 à 9 pouces.

La Colombe terrestre, ainsi que son nom l'indique, vit habituellement à terre. Elle se trouve au Bengale et dans l'île de Luçon, et probablement dans les contrées intermédiaires; mais c'est de ces deux localités que proviennent les individus que possèdent les Musées de Paris et du royaume des Pays-Bas.

---

# COLOMBE A VENTRE ROUX.

*Pl. IX.*

Columba rufigaster. — *Quoy et Gaym.*

La Colombe à ventre roux se rapproche beaucoup, par sa taille et ses couleurs, de la Colombe mentonnière, qui habite sous les mêmes latitudes qu'elle. Mais elle est, en général, plus robuste; son bec est plus fort, ses pieds plus grands, ses ongles plus gros et plus crochus. Ses ailes longues et développées, sa queue légèrement bifurquée, indiquent un oiseau à vol vigoureux.

La tête et la gorge sont d'une teinte vineuse. Un camail d'un gris cendré assez vif occupe le dessus du cou. Tout le dessus du corps et des ailes est d'un vert brillant nuancé des vifs reflets d'un rouge cuivré qui, à la partie inférieure du dos, devient la couleur dominante et prend sur le croupion une brillante teinte d'iode pourprée.

La queue, composée de quatorze pennes, conserve cette même teinte de pourpre dans les deux premiers tiers de sa longueur et se termine par une large bande d'un gris cendré. La poitrine, le ventre et le dessous des ailes, sont d'un roux très-prononcé qui pâlit et se dégrade en arrivant sur les cuisses et sur les couvertures inférieures de la queue.

Les pieds, abondamment empennés, sont de couleur de chair. Le bec est noir, l'œil d'un rouge vif.

La Colombe à ventre roux a été trouvée par les naturalistes de l'expédition de l'*Astrolabe* au havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

# COLOMBAR SIEBOLD.

*Pl. X.*

Columba Sieboldii. — *Temm.*

Le Colombar Siebold, ainsi que ce nom est destiné à le rappeler, est une des nombreuses espèces dont le voyage du docteur Van Siebold, au Japon, a enrichi les collections ornithologiques du musée de Leyde.

Quoique d'une grande taille, il se distingue des autres espèces de Colombar par la faiblesse de son bec et de ses pieds.

La couleur générale de son plumage se compose de diverses nuances de vert et de jaune, tantôt se fondant, tantôt contrastant les unes avec les autres.

Le front et le dessus de la tête sont d'un vert jaunâtre teinté de roux. La nuque est du même vert, glacé de gris, la gorge d'un jaune assez brillant. Le même vert jaunâtre teinté de roux qui occupe le dessus de la tête se retrouve, mais plus pâle, sur toute la poitrine, et s'étend sur le ventre en s'éteignant de plus en plus et en passant presque au blanc.

Le dessus du corps et des ailes est d'un vert foncé nuancé de blanc mat.

Une large tache marron vif couvre en entier les petites et les moyennes couvertures des ailes, et forme ainsi une sorte d'épaulette.

Les grandes couvertures des ailes sont d'un noir brun, dans lequel on retrouve cependant encore une nuance de vert, et lisérées de jaune très-vif. Les rémiges, dont la seconde est la plus longue, sont entièrement du même noir.

La queue est composée de quatorze pennes. Les quatre du milieu sont du même vert que le dos et les ailes; elles dépassent les latérales d'environ un centimètre. Celles-ci sont d'un gris très-foncé.

Les plumes qui recouvrent les cuisses et celles des couvertures inférieures de la queue sont d'un vert olive terne dans leur partie médiane, et largement bordées de jaune pâle. Ces dernières sont aussi longues que la queue elle-même.

Le bec et les pieds sont d'un jaune pâle.

Le plumage de la femelle se distingue de celui du mâle par un caractère remarquable : la tache ou épaulette marron y manque entièrement. Il n'en diffère d'ailleurs que par l'affaiblissement des nuances.

Le jeune mâle, à sa première année, est semblable à la femelle.

Le Colombar Siebold habite les montagnes boisées.

Le double nom que lui donnent les Japonnais signifie pigeon vert et pigeon de montagne.

---

## COLOMBE MENTONNIÈRE.

*Pl. XI.*

Columba gularis. — *Quoy et Gaymard.* — *Astrolabe.*

C'est encore le voyage de l'*Astrolabe*, si fécond en découvertes scientifiques, qui a enrichi l'ornithologie de cette belle espèce de Colombe. Elle appartient aux îles Célèbes, et l'individu rapporté par MM. Quoy et Gaymard a été tué aux environs de Manado.

La Colombe Mentonnière doit son nom à une tache marron placée entre les mandibules inférieures et se prolongeant un peu vers la gorge. La tête, le cou et la poitrine sont d'un gris cendré clair. Tout le dessus du corps est d'un beau vert émeraude qui prend un vif éclat sur les pennes des ailes et sur celles de la queue. Les rémiges sont noires à leur pointe; la première est la plus courte et se rétrécit brusquement à son extrémité dans une assez grande étendue.

Les pennes moyennes sont lisérées de jaune. Une tache d'un fauve très-clair, se fondant avec le gris cendré nuancé de vert qui l'environne, occupe le milieu de l'abdomen. Les couvertures latérales, de même que celles inférieures de la queue, sont d'un marron très-vif.

La queue, longue et arrondie, est composée de douze pennes. Celles-ci sont brunes en dessus, et blanchâtres à leur extrémité.

Les tarses sont garnis de plumes d'un gris cendré. Les pieds sont assez forts et d'un brun rougeâtre.

Le bec est jaune et de taille moyenne.

# COLOMBAR ODORIFÈRE.

*Pl. XII.*

Columba olax. — *Temm.*

Le groupe des Colombars, comme celui des vraies Colombes, se compose d'espèces de tailles très-différentes. Celle que nous décrivons ici est la plus petite de toutes; elle n'a guère que deux décimètres de longueur. C'est aussi celle qui est le plus vivement colorée, et elle rappelle un peu, par la disposition de ses couleurs, le Colombar aromatique figuré dans le premier volume de cet ouvrage.

Le Colombar odorifère a la tête et le cou d'un gris cendré, la poitrine d'un roux orangé assez vif, le ventre d'un vert jaunâtre qui se fond à la partie supérieure avec la couleur précédente et latéralement avec le gris cendré qui se retrouve sur les flancs. Une sorte de manteau d'un marron rouge éclatant s'étend, comme chez le Colombar aromatique, sur le dos et sur les couvertures supérieures des ailes. Les grandes et moyennes couvertures sont noires, lisérées de jaune; les rémiges sont entièrement noires.

La queue, de moyenne longueur et légèrement arrondie, est composée de douze pennes d'un noir ardoisé. Leur extrémité est d'un gris cendré, beaucoup plus clair en dessous qu'en dessus. Les couvertures inférieures, ainsi que les plumes des cuisses, sont d'un roux marron vif, de nuances intermédiaires à celles de la poitrine et du dos.

Le tour de l'œil et les pieds sont rouges. Le bec est bleu à sa base et d'un vert jaunâtre à son extrémité.

La femelle de cette espèce n'est connue que depuis peu de temps. L'ensemble de son plumage est d'un vert qui varie de nuances dans les diverses parties de l'oiseau. Elle a le dessus de la tête et la gorge d'un gris cendré tendre. Les rémiges sont noires.

Le Colombar odorifère habite les îles de la Sonde. Il vit par couple. Nous n'avons aucun autre renseignement sur ses mœurs.

# COLOMBE LONGUP.

*Pl. XIII.*

Columba lophotes. — *Temm.*

On sait qu'il y a à peine un quart de siècle qu'une expédition anglaise partie des établissements de la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, parvint, après d'immenses travaux, à se frayer un chemin à travers les Montagnes Bleues, considérées jusqu'alors comme une barrière infranchissable, et descendit par leurs versants occidentaux dans les vastes plaines de l'intérieur de ce nouveau monde. Cette sorte de seconde découverte a enrichi d'un grand nombre d'espèces nouvelles l'histoire naturelle, déjà si riche et si variée, de la Nouvelle-Hollande. La Colombe Longup est une d'entre elles, et il est peut-être permis de remarquer, en considérant l'ensemble de ses caractères, qu'elle devait en effet appartenir à ce continent, qui semble une création à part, et dont les productions, alors même qu'elles rentrent dans les types les plus vulgaires, conservent presque toujours quelque chose d'exceptionnel et de paradoxal. Aux formes sveltes et élégantes des vraies colombes, à leurs couleurs douces et harmonieuses, elle réunit l'éclat métallique, attribut spécial d'un petit nombre d'espèces qui appartiennent exclusivement à la Nouvelle-Hollande; mais ce qui, surtout, constitue en elle le caractère d'exception, c'est une huppe occipitale longue et effilée, semblable à celle du Vanneau, ornement qui se rencontre dans plusieurs genres des divers ordres de la classe des oiseaux, et particulièrement chez les Perroquets, les Mésanges, les Oiseaux-mouches, les Tinamous, les Hérons et les Harles, mais qui n'existe chez aucune autre espèce du genre colombe.

Cette huppe, placée à la partie postérieure de la tête, est formée de plumes noires, de longueur inégale, se terminant toutes en pointe très-fine et très-allongée. La tête, le devant du cou et la poitrine sont d'un gris cendré très-doux, qui s'éclaircit presque insensiblement en passant de la poitrine au ventre. Le dessus du cou est d'un gris plus foncé, nuancé de brun et d'olivâtre. Le dos est d'un vert olive à reflets métalliques, qui deviennent plus brillants à

sa partie inférieure, ainsi que sur les couvertures de la queue. Les côtés du cou sont de cette couleur isabelle rosée à laquelle on a donné le nom de couleur tourterelle. La même couleur s'étend, plus fauve, sur les petites couvertures des ailes, qui sont traversées, dans toute leur étendue, par d'étroites bandes noires à peu près parallèles. A la partie moyenne des ailes se trouve cette plaque métallique, à laquelle on a donné le nom de *miroir*, qui existe dans presque toutes les espèces de canards, et qui se retrouve chez trois espèces de colombes de la Nouvelle-Hollande, indépendamment de celle dont nous nous occupons, la Colombe Lumachelle, la Colombe Labrador et la Colombe marquetée. Cette plaque est formée par la réunion des petites couvertures des ailes qui sont d'un vert à reflets dorés, et des pennes secondaires dont le côté extérieur est d'un violet pourpré à reflets verdissants; les unes et les autres sont bordées de blanc. Les grandes pennes sont d'un gris noirâtre. La queue, assez longue et étagée, est formée de quatorze pennes d'un noir à reflets bleuâtres, bordées de blanc à leur extrémité. Le bec est noir. Les pieds sont rougeâtres, et les ongles d'un brun presque noir.

Cette jolie espèce, l'une des plus remarquables du genre Colombe par l'élégance de sa forme et de ses couleurs, est très-abondante. Ses mœurs sont celles de la tourterelle d'Europe, avec laquelle elle a d'ailleurs tant de rapports. Elle vit dans les forêts, sur le bord des eaux, en troupes nombreuses qui ne se séparent qu'à l'époque des amours. Sa nourriture consiste en graines qu'elle ramasse ordinairement à terre.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes de couleurs moins vives.

Le jeune, dès le troisième mois, ressemble entièrement à la femelle, et tarde peu à prendre tous les caractères de l'adulte.

---

# COLOMBE MIGNONNE.

*Pl. XIV.*

Columba pulchella. — *Temm.*

Nous avons parlé, à l'occasion de la Colombe porphyre, d'un groupe composé d'espèces de taille moyenne, à plumage d'un vert égal, accidenté de jaune vif et de diverses nuances de rouge, que Swainson a réuni en un sous-genre, sous le nom de Ptinilope. La Colombe mignonne appartient à ce groupe, et se rapproche beaucoup de la Colombe Kurukuru. Comme cette espèce et quelques autres qui en sont très-voisines, elle a le dessus de la tête couvert d'une large plaque, les tarses emplumés jusqu'à l'origine des doigts, et la première penne de l'aile rétrécie à son extrémité; comme elle encore, elle se distingue par l'élégance de ses couleurs.

La plaque frontale, dont nous venons de parler, est d'un rose pourpré très-remarquable; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue d'un vert doux et égal; la gorge d'un blanc pur, les côtés du cou et la poitrine d'un gris bleuâtre, qui se nuance et se termine en blanc pur à la partie supérieure du ventre, où il est arrêté par une large ceinture carmelite. Le reste du ventre, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune orangé très-vif. Les plumes des tarses sont d'un vert pâle. La queue, arrondie à son extrémité, se termine par une large bande grise.

Les doigts sont rouges.

Les couleurs de la femelle sont les mêmes que celles du mâle; l'écharpe carmelite est seulement moins étendue, et la couleur orangée du ventre moins pure.

Cette jolie espèce a été apportée de la Nouvelle-Guinée par MM. Macklot et Müller; elle n'existe, à notre connaissance, qu'au Musée royal de Leyde.

# COLOMBE PINON.

*Pl. XV.*

Columba Pinon. — *Quoy et Gaim.*

Plusieurs espèces de Colombes présentent une particularité remarquable sur laquelle les ornithologistes, et notamment M. Temminck, dans le premier volume de cet ouvrage, ont appelé l'attention, sans cependant en faire le caractère absolu d'une division. Nous voulons parler de l'espace dépourvu de plumes, qui, chez ces espèces, existe autour de l'œil, dans une étendue variable. Telles sont principalement les Colombes du groupe des Muscadivores, et une partie des espèces qui composent celui des vraies Colombes. La Colombe Pinon est une de celles qui offrent cette disposition de la manière la plus apparente.

Cette belle Colombe appartient au premier de ces deux groupes, et a surtout beaucoup de rapports pour la coloration et pour la forme avec la Colombe Zoé, qui en fait également partie; mais parmi ces espèces, généralement grandes et robustes, elle se fait remarquer par sa taille et par la force de ses membres. Ses pattes sont courtes et grosses. Ses ailes, longues et étendues, embrassent une surface considérable. C'est certainement une des espèces de Pigeon dont le vol doit être le plus vigoureux et le plus soutenu.

La Colombe Pinon a le dessus et les côtés de la tête d'un gris cendré clair. Une ligne blanche étroite sépare le front de la base du bec, et borde l'espace nu qui entoure les yeux. La couleur dominante du reste du corps est également un gris diversement nuancé; légèrement rosé sous la gorge, il prend, en descendant sur la poitrine et la partie supérieure du dos, une teinte vineuse de plus en plus intense, reparaît cendré, mais plus foncé que sur la tête, à la partie inférieure du dos, et s'étend, fortement ardoisé, en dessus et en dessous des ailes et de la queue. Celle-ci, composée de quatorze pennes égales, est traversée, à quatre ou cinq centimètres de son extrémité, par une bande blanche de peu de largeur. Les recouvrements des ailes sont noirs. Le ventre est d'une couleur marron rouge très-foncée. Les couvertures inférieures de

la queue sont d'un roux ferrugineux. Le bec, blanc de corne à la pointe, et noir dans le reste de son étendue, est fort et un peu aplati. L'œil est d'un rouge clair. Les pieds sont d'un rose rougeâtre et garnis d'assez larges membranes.

Cette belle espèce vient de Rawak, une des îles des Papous. Elle a été dédiée, par les naturalistes de l'*Uranie*, à madame Louis de Freycinet, née Pinon.

La grande dimension de cette Colombe nous a obligé à la réduire d'un tiers dans notre figure.

---

# COLOMBE VIOLETTE.

*Pl. XVI.*

Columba Ianthina. — *Temm.*

Les proportions, la taille et la couleur de cette Colombe sont à peu près celles du Biset d'Europe; elle est seulement un peu plus grande et plus vigoureusement constituée.

C'est encore M. Temminck qui, le premier, a fait connaître cette belle espèce, d'après des individus rapportés du Japon par les naturalistes voyageurs du Musée de Leyde. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède aujourd'hui un individu.

Le fond de la couleur générale de la Colombe violette est un gris-noir très-foncé, mais sur lequel dominent des reflets métalliques d'un beau violet doré, qui prennent surtout un éclat pourpré très-remarquable sur la tête et sur le cou. Un vert doré vient alors se mêler aux reflets violets, et former avec eux, à la base du cou, un large collier, au-dessous duquel ceux-ci reparaissent sans mélange, principalement sur le dos et les couvertures supérieures de la queue. Ils s'affaiblissent au contraire sur les ailes et sur les pennes de la queue et disparaissent presque entièrement sur les remiges, qui prennent une teinte brune assez prononcée. La queue, composée de douze pennes larges et assez fortes, est légèrement arrondie.

Le bec, dans les deux tiers de sa longueur, est bleuâtre, et jaune à l'extrémité. L'œil est d'un brun jaunâtre. Les pieds sont d'une couleur orange pourprée. Les ongles sont noirs et peu arqués.

# COLOMBE A GORGE POURPRÉE.

*Pl. XVII.*

Columba viridis. — *Linn.*

Tourterelle verte d'Amboine. — *Brisson.*

Tourterelle à gorge pourprée d'Amboine. — *Buffon.*

Indiquée par Brisson sous le nom de *Tourterelle verte d'Amboine,* par Linnée, sous celui de *Columba viridis,* et par Buffon, sous celui de *Tourterelle à gorge pourprée d'Amboine,* la Colombe à gorge pourprée est une des espèces exotiques du genre colombe le plus anciennement connues. Cependant elle est encore aujourd'hui extrêmement rare dans les collections ornithologiques. Nous n'en conclurons pas qu'elle est peu abondante dans les lieux qu'elle habite. L'idée de rareté est essentiellement relative. Il est des espèces véritablement rares : ce sont celles qui vivent solitaires, et pour lesquelles cette rareté est une condition nécessaire d'existence. Mais pour celles qui trouvent une nourriture facile et abondante, elles sont toujours nombreuses, et la rareté de quelques-unes d'entre elles ne peut être qu'accidentelle. Nous pensons qu'il en est ainsi à l'égard de la Colombe à gorge pourprée, et que si elle est encore peu répandue, cela tient seulement à des circonstances de temps et de lieu; par exemple, à ce que, particulière à quelque contrée ignorée des naturalistes, elle n'est connue que par quelques individus isolés et comme égarés dans les contrées voisines.

On a déjà remarqué que le nom latin conservé à cette espèce a le double défaut de n'exprimer qu'un caractère commun à un grand nombre d'autres Colombes, et de n'être pas en rapport avec le nom français beaucoup plus caractéristique que lui a donné Buffon. Cette insuffisance et ce désaccord sont un résultat ordinaire de la marche du temps et de la découverte de nouvelles espèces. L'épithète de *viridis* n'est que la reproduction du premier nom donné à celle-ci par Brisson, nom que Buffon a corrigé, avec juste raison sans

doute, mais qui avait dû paraître très-convenable à une époque où une Tourterelle verte était presque une exception; et nous pensons qu'il y aurait moins d'avantage à lui donner aujourd'hui un nouveau nom latin plus exact, que d'inconvénient à supprimer celui sous lequel elle est citée par Linnée, par Latham et par Temminck, et qui est, pour ainsi dire, un élément de son histoire.

La Colombe à gorge pourprée appartient au groupe des Ptinilopes. Elle est de la taille de la Colombe Kurukuru, avec laquelle elle a beaucoup de rapports de forme et de coloration. La partie antérieure de la tête est, en dessus et en dessous, d'un gris cendré clair. Le même gris reparaît à la naissance des petites couvertures des ailes, où il forme une sorte d'épaulette, et à l'extrémité des recouvrements des pennes secondaires. Une large tache d'un rouge pourpre, principal caractère de l'espèce, occupe toute la gorge et la partie supérieure de la poitrine. Tout le reste du corps est, dans son ensemble, d'un vert à reflets roussâtres et cuivrés qui prend la couleur de l'émeraude sur les rémiges et sur les pennes de la queue. Celles-ci offrent à leur extrémité une tache grise lisérée extérieurement de jaune. Les pennes secondaires ainsi que les grandes couvertures des ailes portent également à leur bord externe un liséré d'un jaune vif. Les plumes anales sont d'un jaune clair, et marquées à leur côté interne de taches allongées d'un vert opaque. Les ailes sont courtes et arrondies. La troisième et la quatrième rémiges sont égales et les plus longues. La queue, composée de quatorze pennes égales, est courte et ne dépasse les ailes que de la moitié de sa longueur. Le bec et les pieds sont jaunes. Ceux-ci sont empennés presque jusqu'à la naissance des doigts.

La Colombe à gorge pourprée a été trouvée à Amboine et à Bourou. Elle appartient donc, comme toutes les espèces du groupe des Ptinilopes, au grand archipel de l'Inde et de la Malaisie.

---

# COLOMBE DENISE.

*Pl. XVIII.*

Columba Denisea. — *Temm.*

Avec les formes normales et le système de coloration des vraies Colombes, celle-ci présente un des principaux caractères de plusieurs petites espèces dont quelques auteurs ont cru devoir former une subdivision sous le nom de Tourterelles; elle porte un large collier à la partie supérieure du cou. Nous ferons remarquer, à cette occasion, que le collier n'est pas absolument un caractère propre aux Tourterelles, et qu'il existe encore chez plusieurs espèces de Colombes de moyenne et même d'assez grande taille.

La Colombe Denise, comme la plupart de ces espèces, appartient à l'Amérique méridionale. Elle est très-abondante au Chili. C'est de ce pays qu'ont été envoyés, par M. Gay, les individus que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Plusieurs autres voyageurs en ont également rapporté un assez grand nombre.

Le plumage de cette espèce est peu varié et n'offre rien de remarquable. Un rouge vineux légèrement nuancé et comme glacé de gris cendré couvre la tête, le manteau et tout le dessous du corps. Cette couleur est interrompue vers la nuque par un liséré transversal blanc qui borde un demi-collier composé de plumes écailleuses d'un vert doré à reflets pourprés. Toutes les couvertures des ailes, celles de la queue et la queue elle-même sont d'un gris brun; le dos ainsi que les flancs, d'un gris ardoisé. Les rémiges sont d'un brun noir. Une bande de la même couleur traverse la queue vers les trois quarts de sa longueur. Le bec est noir. Les tarses sont assez longs et empennés à moitié. Les pieds sont d'un rouge pourpré; les ongles noirs, très-longs et très-effilés.

# COLOMBE A DOUBLE HUPPE.

*Pl. XIX.*

Columba dilophus. — *Temm.*

Le caractère remarquable auquel cette singulière espèce doit son nom est une huppe véritablement double, formée par la réunion de deux huppes distinctes, l'une frontale, l'autre occipitale, différentes entre elles de forme et de couleur. La première, qui prend naissance entre les narines, à l'origine du bec, et s'étend, en s'élargissant, jusqu'aux yeux, se compose de plumes d'un gris ardoisé, étagées, courbées en arrière et s'appuyant sur la seconde huppe. Celle-ci, qui occupe tout le dessus de la tête et se prolonge jusqu'à l'extrémité de l'occiput, est formée de plumes longues et flexibles, à barbules déliées et divergentes, dont les antérieures et les médianes, colorées d'un roux marron vif, recourbent en avant leurs sommets les plus élevés, tandis que les dernières, d'un brun foncé passant au noir, s'inclinent graduellement en arrière.

Les plumes de la poitrine présentent aussi une disposition particulière; chacune d'elles offre deux échancrures latérales formées par l'écartement des barbules.

Enfin, l'espèce est encore caractérisée par la force et la forme de la mandibule inférieure, qui est plus haute et plus épaisse que chez les autres pigeons, se courbe brusquement en bas à sa partie postérieure, et présente, vers cette partie, un tubercule renflé, en contact avec celui qui enveloppe les narines et la naissance de la mandibule supérieure.

C'est à la Colombe Pinon que la Colombe à double huppe ressemble le plus pour la taille (elle est représentée comme elle aux deux tiers de sa grandeur) et pour la disposition des couleurs. M. Temminck la compare ainsi, quant à la taille, à la Colombe Spadicée. La couleur générale de son plumage est un gris cendré qui prend une teinte plus foncée et presque ardoisée sur le dos, les ailes et les couvertures supérieures de la queue. Les pennes des ailes sont

d'un noir foncé. La queue, composée de douze rectrices égales, est très-longue et très-développée. Elle est à sa base d'un gris foncé et dans sa dernière moitié du même noir que les pennes des ailes. De même que dans plusieurs autres grandes espèces, cette partie de la queue est traversée par une bande, de largeur moyenne, d'un gris teinté de roux. Le bec est d'une couleur orange très-foncée. Cette couleur est aussi celle de la paupière; l'iris est rouge. Les tarses sont courts et empennés jusqu'à la moitié de leur longueur. Les pieds sont d'un rouge cerise; les ongles, aigus et arqués, sont noirs.

La Colombe à double huppe vient de l'intérieur de la Nouvelle-Hollande. En indiquant cet habitat nous ne pouvons nous empêcher de considérer de nouveau les caractères bizarres et l'étrange aspect de l'oiseau que nous venons d'essayer de décrire, et de nous rappeler les réflexions que nous a récemment suggérées l'examen d'une autre espèce du même pays.

---

## COLOMBE DUSSUMIER.

*Pl. XX.*

Columba Dussumieri. — *Temm.*

Cette espèce est comparable pour la taille avec les individus les plus grands de la Tourterelle d'Europe, mais elle en diffère en ce que, comme presque toutes les Tourterelles d'Asie et d'Afrique, elle n'offre que des teintes unies. Le collier qui caractérise ordinairement le petit groupe des Tourterelles est placé chez celle-ci sur la nuque, comme celui de la Colombe Denise, mais il est moins nettement tranché et se compose de plumes écailleuses et comme gaufrées. M. Temminck fait en outre remarquer avec raison que ces plumes ont une teinte métallique, tandis que chez les autres espèces à collier les plumes qui forment cet ornement sont ordinairement unicolores et sans éclat.

La Colombe Dussumier a le dessus et les côtés de la tête d'une couleur cendrée qui, en descendant sur le cou, se fond en une teinte vineuse. Cette dernière occupe toute la poitrine et se dégrade ensuite insensiblement, en passant par une teinte isabelle, jusqu'au blanc pur qui revêt la partie inférieure du ventre et les couvertures inférieures de la queue. Les plumes qui composent le collier cervical sont d'un gris noir et terminées par un gris plus clair à reflets verts. Les ailes, de moyenne longueur, ont leurs rémiges d'un brun glacé de gris et leurs moyennes et leurs petites couvertures d'un gris cendré ardoisé. Tout le dessus du corps est d'un brun jaune assez clair, ainsi que les scapulaires et les quatre pennes médianes de la queue. Celle-ci, composée de douze rectrices, dont les quatre latérales sont, dans la plus grande partie de leur longueur, d'un brun presque noir, et d'un gris cendré à leur extrémité, est légèrement arrondie. La première penne latérale, sensiblement plus courte que les autres, a son côté externe entièrement blanc. Le bec est d'une couleur brune. L'œil est d'un rouge orangé. Les pieds, dont le tarse est assez allongé, sont rougeâtres.

C'est à M. Dussumier, dont les nombreux voyages dans les mers de l'Inde ont enrichi le Muséum d'histoire naturelle de Paris de tant d'objets précieux, qu'est due la découverte de cette espèce. Elle habite l'île Luçon, et paraît y être abondante.

---

# COLOMBE PERLÉE.

*Pl. XXI.*

Columba perlata. — *Temm.*

La Colombe perlée, bien qu'elle appartienne évidemment par ses principaux caractères au groupe des Ptilinopes, en présente cependant quelques-uns qui la rapprochent d'un autre groupe, bien voisin, il est vrai, de celui-ci, le sous-genre des Colombars. Il est dans presque tous les genres d'animaux des espèces qui, par la réunion de caractères attribués à des divisions diverses de la série animale, semblent, suivant le point de vue sous lequel on considère ces rapports, ou servir de liaison entre les groupes, les genres, les familles même, ou accuser l'insuffisance et l'incertitude de nos méthodes de classification. Sans prétendre justifier entièrement ces méthodes, sans lesquelles d'ailleurs, quelle que puisse être leur imperfection, l'étude de l'histoire naturelle deviendrait impossible, nous croyons pouvoir faire remarquer qu'en général les espèces dont il s'agit ne sont pas véritablement mixtes, et qu'il est toujours facile de distinguer les caractères dominants qui les placent dans tel ou tel groupe, dans tel ou tel genre, de ceux que nous appellerons accidentels, qui semblent les en éloigner. Tel nous paraît être le cas à l'égard de la Colombe perlée. Sans doute la force de ses pattes et surtout le renflement corné que porte l'extrémité de son bec sont de véritables rapports avec les Colombars; mais la brièveté de sa queue, la forme de ses ailes, et, caractères plus généraux, plus essentiels, plus décisifs, la nature et la coloration de son plumage, la rapprochent bien plus des Ptilinopes.

En effet, tout le dessus de son corps, de ses ailes et de sa queue offre cette belle couleur verte à éclat soyeux, à reflets métalliques plus ou moins brillants, qui se retrouve chez toutes les espèces de ce groupe et qui le caractérise mieux, suivant nous, que l'empennure des tarses à laquelle il doit son nom. Le dessus et les côtés de la tête sont d'un vert inclinant beaucoup au jaune. La gorge est d'un gris très-doux qui, presque blanc sous la mandibule, augmente d'intensité en se prolongeant sur les côtés du cou et s'unit

à un demi-collier postérieur d'un bleu ardoisé placé à la partie inférieure de la nuque. Un large plastron d'un roux doré occupe la poitrine. Tout le reste du dessous du corps est d'un vert jaunâtre se rapprochant beaucoup de la couleur de la tête. Les ailes portent à leur partie supérieure, sur les plumes qui forment leurs couvertures intermédiaires, plusieurs rangées de petites taches de forme allongée, d'un rose de laque très-vif, ornement très-remarquable et très-bien choisi pour distinguer cette belle espèce. La queue courte et légèrement arrondie est, en dessous, d'un gris glacé de blanc, surtout à l'extrémité des pennes. Ses couvertures inférieures sont jaunes et portent quelques taches allongées d'un vert opaque.

Le bec est long, fort et corné à son extrémité. Les yeux et les pieds sont rouges.

La Colombe perlée vient de la Nouvelle-Guinée. Ce sont MM. Macklot et Muller, naturalistes envoyés par le gouvernement des Pays-Bas, qui l'ont trouvée les premiers. Elle a été apportée depuis par l'expédition de *la Coquille*. C'est de cette expédition que provient le bel individu qui existe dans la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris et qui a servi de modèle à la figure que nous donnons.

---

# COLOMBE BOLIVIENNE.

*Pl. XXII.*

Columba Boliviana. — *D'Orbigny* et *de la Frenaye.*

---

La Colombe bolivienne n'appartient pas seulement à la partie du vaste continent américain que ce nom indique comme sa patrie. Elle a été envoyée presque en même temps, de la Bolivie dont elle habite les hautes montagnes, par M. D'Orbigny, voyageur naturaliste du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et du Chili, par M. Gay, correspondant du même établissement. Il y a lieu de penser qu'elle est répandue dans une grande partie de la chaîne des Cordillières.

Cette Colombe, de petite taille, a, comme les Colombi-gallines, les tarses très-longs et entièrement nus; mais elle a d'ailleurs les longues ailes et tout l'ensemble des formes des vraies Colombes. Sa couleur générale est la teinte isabelle vineuse que nous avons déjà remarquée chez la Colombe terrestre et la Colombe Dussumier. Cette couleur est, presque sans aucune variation de nuances, celle de la partie antérieure de la tête et de tout le dessous du corps; elle brunit légèrement sur l'occiput, le dos et le dessus des ailes. Celles-ci portent antérieurement une tache blanche assez étendue. Le bord externe de leurs couvertures est d'un gris cendré; leurs pennes sont d'un brun noirâtre. Celles de la queue sont, en dessus et en dessous, d'un noir à reflets légèrement bronzés. Le bec est noir. Les pieds sont d'un brun violacé.

La femelle est entièrement semblable au mâle.

# COLOMBE ROUSSEAU.

*Pl. XXIII.*

Columba xanthura. — *Cuv.*

Les auteurs de la partie zoologique du Voyage de la corvette *l'Uranie*, MM. Quoy et Gaimard, ont décrit et figuré cette Colombe trouvée par eux à l'île Guam, une des Mariannes, comme une espèce nouvelle, sous le nom de Colombe Pampusan. Antérieurement, M. Cuvier l'avait caractérisée, dans la détermination des espèces de la collection ornithologique du Muséum d'histoire naturelle de Paris, par l'épithète de Xanthura. Enfin, dans le même temps, M. Temminck l'a publiée dans ses planches coloriées faisant suite à celles de Buffon, sous le nom de Colombe Rousseau. Nous avons dû, d'après ces autorités, la reproduire dans un recueil destiné à comprendre toutes les espèces du genre Colombe; mais nous avouons que nous sommes disposé à la considérer non comme une espèce distincte, mais comme le jeune âge d'une espèce du même pays, très-anciennement connue, la Colombe érythroptère de Latham, figurée dans la planche LV de la première partie de cet ouvrage. Nous fondons cette opinion sur l'identité de formes et de proportions qui existe entre les deux oiseaux, identité que leur simple rapprochement suffit pour rendre évidente, et sur des rapports de coloration moins apparents sans doute, mais qu'il nous semble facile d'apercevoir et que nous allons essayer d'établir.

La Colombe Rousseau est tout entière d'un roux fauve très-vif et particulièrement remarquable sur les pennes de la queue, ainsi que l'indique l'épithète de Xanthura, presque égal et sans éclat sur toutes les parties inférieures, et plus ou moins nuancé, sur le dos et les ailes, de brun rougeâtre à légers reflets verts et violets. Sans doute la Colombe érythroptère avec son plumage d'un brun violet à reflets éclatants, presque noir dans quelques parties, presque rouge sur les ailes, avec sa poitrine d'un blanc pur à peine nuancé de roux, paraît au premier aspect fort différente; cependant ces reflets si vifs se retrouvent dans ceux de la Colombe Rousseau, bien plus

faibles il est vrai, mais disposés absolument de la même manière, les reflets verts sur le dos, les reflets violets sur les ailes, et il nous semble facile de retrouver aussi sa couleur rousse nuancée de brun rouge, dans ce brun tantôt rouge, tantôt violacé qui, chez l'érythroptère, est le fond de la couleur des mêmes parties et qui, plus sombre et plus foncé, revêt aussi tout le dessous du corps. Enfin, dans cette dernière espèce ce roux fauve existe presque identique à la partie supérieure de la tête et du cou, et nous le suivons jusque dans les nuances légères du large plastron blanc qui occupe toute la poitrine.

A l'égard de ce plastron, fût-il entièrement blanc, il ne fournirait pas une objection contre l'opinion que nous émettons; car on rencontre chez un grand nombre d'oiseaux des parties blanches plus ou moins étendues qui ne se montrent que dans l'adulte et dont il serait impossible de trouver la moindre trace dans le jeune, souvent même à sa seconde année. Or, il y a d'autant plus lieu de penser qu'il en est ainsi pour la Colombe érythroptère, que non-seulement ce plastron n'est pas toujours entièrement blanc, bien que nous pensions qu'il doive l'être chez les individus très-adultes, mais encore que quelquefois, ainsi que l'a observé M. Temminck, il n'existe pas du tout. « J'ai vu, dit-il, « des individus (ceux-ci paraissent des variétés de l'espèce) qui n'avaient point « de blanc sur la gorge et sur la poitrine. »

La queue offre encore, dans les deux oiseaux que nous comparons, un dernier point de ressemblance. Chez tous les deux elle est traversée très-près de son extrémité par une bande d'un brun noir, qui, assez marquée sur les pennes latérales, s'efface presque entièrement sur les médianes.

Nous ajouterons en terminant qu'il suffit de jeter un coup d'œil sur les deux individus de la Colombe Rousseau qui existent dans la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, les seuls sur lesquels l'espèce est établie, pour reconnaître en eux tous les caractères de très-jeunes oiseaux.

Ce n'est point sans quelque hésitation que nous nous sommes déterminé à proposer cette rectification; mais nous avons été décidé par la réflexion que ce serait manquer le but d'un ouvrage tel que celui auquel nous concourons, qui a pour objet spécial de faire connaître aussi complétement qu'il est possible une seule famille d'oiseaux et dans lequel la comparaison a lieu entre un nombre d'espèces très-limité, que d'y reproduire sciemment les erreurs qui ont pu échapper aux auteurs d'ouvrages généraux qui embrassent un si grand nombre d'êtres et de caractères divers, et que c'est dans une monographie que des rectifications du genre de celle que nous proposons sont à la fois le plus faciles et le plus convenablement placées.

# COLOMBE OCÉANIQUE.

*Pl. XXIV.*

Columba oceanica. — *Lesson.*

Si la Colombe océanique n'était pas remarquablement moins grande que la Colombe muscadivore, il est probable que ces deux espèces auraient été d'abord confondues en une seule, tant il y a d'ailleurs de ressemblance entre elles. Cette ressemblance n'est cependant pas telle qu'elle le paraît au premier abord. Elle est presque complète à l'égard de la coloration, puisque l'on ne peut guère trouver de différence que dans la teinte un peu plus foncée, chez l'Océanique, de la couleur du dos, et dans l'extension, chez la même espèce, à la partie inférieure du ventre, de la couleur de rouille limitée chez la Colombe muscadivore aux couvertures inférieures de la queue; mais il n'en est pas de même à l'égard des proportions, et l'on peut facilement reconnaître que la première a les ailes véritablement beaucoup plus longues que la seconde, non-seulement relativement à sa taille, mais même d'une manière absolue.

La Colombe océanique a le dessus du cou d'un gris ardoisé qui s'adoucit et se fond en une teinte presque blanche sur le front, les joues et la gorge. Le dos, le dessus des ailes et les pennes de la queue sont d'un vert de bronze, brillant quoique très-foncé, passant au brun noir sur les pennes. La poitrine et la partie supérieure du ventre sont d'un gris cendré très-doux. Une teinte de rouille, qui commence à se montrer dans les nuances de ce gris, s'étend, en augmentant d'intensité, sur le reste du ventre, sur les couvertures des cuisses et sur celles inférieures de la queue. Celle-ci est, en dessous, d'un vert olivâtre légèrement teinté de roux. Le bec est noir. Il est, chez le mâle, surmonté à sa base d'un tubercule érectile charnu qui se développe à l'époque de l'accouplement. Les yeux et les pieds sont d'un rouge orangé vif. Les tarses sont empennés presque jusqu'à la naissance des doigts.

Cette belle espèce a été trouvée par les naturalistes de l'expédition de *la Coquille,* MM. Lesson et Garnot (qui en ont enrichi le Muséum d'histoire natu-

relle de Paris), à Oualan, l'une des îles de l'archipel des Carolines, dans laquelle elle est très-abondante et dont les naturels la nomment *Moulouesse* ou *Mouleux*. Wilson l'indique comme existant aux îles Pelew, et M. Lesson pense que c'est elle qui a été vue par Forster dans l'île de Tanna, une des nouvelles Hébrides.

La Colombe océanique, dit M. Lesson, ne mange point de muscades; elle vit d'une baie fort abondante dans les bois touffus de l'île d'Oualan, et n'est jamais, ajoute-t-il, inquiétée par les naturels.

---

# COLOMBE MAGNIFIQUE.

*Pl. XXV.*

Columba magnifica. — *Temm.*

Nous avons eu déjà à nous occuper de cette belle espèce, à l'occasion de la Colombe amaranthe (voyez planche Ire de ce volume) avec laquelle elle a les plus grands rapports de formes et de coloration, mais dont elle diffère tellement par la taille que nous n'avons pas cru pouvoir, dans l'état actuel de la science et d'après les idées généralement admises, présenter ces deux oiseaux comme de simples races d'une même espèce, bien que nous inclinions beaucoup vers cette manière de voir.

La Colombe magnifique mérite véritablement ce nom. Il est peu d'espèces qui offrent une coloration aussi riche et aussi brillante, unie à une grande taille et à des proportions largement développées. La tête et le cou, seules parties qui ne soient pas revêtues d'une couleur vive, sont d'un gris cendré légèrement nuancé d'un vert bleuâtre. Un beau vert dont les nuances harmonieuses augmentent encore l'éclat, couvre toutes les parties supérieures depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue, et s'étend même en avant sur les côtés de la poitrine. D'un ton doré dans ces dernières parties ainsi que sur le dos, il prend sur les pennes des ailes et sur celles de la queue, l'éclat le plus vif de l'émeraude. Les ailes portent sur leurs moyennes et petites couvertures une série longitudinale de taches inégales et irrégulières d'un jaune vif. Presque tout le dessous du corps est revêtu d'une riche couleur de pourpre violacée à reflets d'un bleu métallique, qui, commençant inférieurement vers l'abdomen, occupe en remontant le milieu de la poitrine, entre les deux parties d'un vert doré que nous venons d'indiquer, et s'allonge en pointe jusque sous la gorge. Les flancs, l'abdomen, les couvertures des cuisses et celles inférieures de la queue, sont d'un jaune orangé à peu près égal dans ces diverses parties. La même couleur se retrouve, mais avec un éclat bien plus vif, sur les couvertures inférieures des ailes. Celles-ci offrent encore en dessous, vers leur milieu, une tache assez étendue, d'un roux feuille morte,

formée par la réunion des pennes qui, toutes, à leur partie moyenne, ont leur côté interne de cette couleur, circonstance que rend particulièrement remarquable pour nous l'existence chez la Colombe amaranthe d'une tache exactement semblable sous tous les rapports. Le reste du dessous des ailes est d'un gris brun; celui de la queue est d'un gris cendré glacé de blanc. Le bec est d'un brun orangé plus foncé à la base qu'à l'extrémité. L'iris est rouge. Les pieds, à demi empennés, sont bleuâtres.

La Colombe magnifique est originaire de la Nouvelle-Hollande. Elle y est abondante. Sa chair passe pour très-savoureuse.

Les deux beaux individus de cette espèce que possèdent les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et d'après lesquels elle a été figurée dans cet ouvrage, sont dus à l'expédition de la corvette *la Coquille* et à celle de la frégate *la Vénus*.

La taille de cette Colombe ne nous a pas permis de la figurer de grandeur naturelle; elle est réduite aux deux tiers dans notre planche.

---

# COLOMBE TOURTELINE.

*Pl. XXVI.*

+Columba venusta. — *Temm.*

C'est la plus petite espèce de Colombe, surtout si l'on considère seulement le corps même de l'oiseau sans y comprendre la queue. Ainsi mesurée, elle n'atteint pas même la taille de la Colombi-galline pygmée, qui, publiée pour la première fois par Latham, avait reçu ce nom longtemps avant que celle que nous décrivons fût connue.

Malgré la longueur de sa queue, la Colombe tourteline doit être placée parmi les Colombi-gallines, dont elle a les ailes courtes et arrondies et les longs pieds, caractères principaux des espèces qui composent ce groupe. Elle cherche, comme elles, sa nourriture à terre; mais elle se pose, dit-on, plus souvent sur les arbres, où elle fait entendre un très-faible roucoulement. Elle niche dans les buissons élevés.

Cette jolie petite Colombe est abondante au Brésil. Elle en a été apportée pour la première fois par M. A. de Saint-Hilaire. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède plusieurs individus, sur lesquels ont été faites la description et la figure que nous en donnons.

Le plumage de la Colombe tourteline, comme celui de la Colombi-galline pygmée et de la plupart des Colombi-gallines de petite taille, offre très-peu de variété. Les parties supérieures sont d'un brun noisette assez clair, et celles inférieures d'une couleur isabelle légèrement vineuse. Le front est gris cendré; la gorge, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres. Les quatre dernières pennes secondaires des ailes portent chacune à leur côté externe une tache semi-lunaire d'un beau violet foncé velouté; un peu au-dessus, se trouvent deux autres taches transversales plus étendues que les précédentes, d'un violet clair à reflets métalliques, bordées inférieurement de deux petites zones superposées, l'une noire et l'autre blanche. Ces dernières taches sont formées par la réunion de trois ou quatre plumes des grandes et moyennes couvertures. Les grandes pennes sont blanches à

leur côté interne; leurs couvertures inférieures sont d'un beau noir. La queue, aussi longue que le corps, est large et étagée. Elle a les trois premières pennes latérales noires bordées extérieurement et terminées de blanc pur. Le bec est d'un brun rougeâtre; les pieds sont d'un jaune orangé.

La femelle de la Colombe tourteline est semblable au mâle; elle a seulement des teintes un peu plus rousses.

---

# COLOMBE GLAPISSANTE.

*Pl. XXVII.*

Columba gelastis. — *Temm.*

Il nous est impossible de ne pas reconnaître, dans cette Colombe trouvée au Japon, la Colombe tourterelle d'Europe. Les légères différences que présentent ces deux oiseaux, suffisantes pour distinguer deux races, nous paraissent bien loin de l'être pour caractériser deux espèces. La Colombe glapissante est un peu plus grande que la Tourterelle d'Europe et elle offre, dans quelques parties de son plumage, des nuances un peu plus intenses; mais ce ne sont là que les modifications qui sont le résultat ordinaire de la différence de localité, et ces modifications se rencontrent quelquefois plus marquées dans les races de quelques espèces qui habitent les diverses régions de l'Europe et même de la France. D'autres différences ont été indiquées dans les proportions des ailes et de la queue; mais nous avouons que nous ne pouvons les admettre, et que nous trouvons entre ces parties, dans les deux races, les mêmes rapports qu'entre leurs proportions générales, c'est-à-dire qu'elles sont simplement plus grandes dans l'une que dans l'autre. Les dénominations mêmes qu'a reçues la race du Japon, du savant naturaliste qui l'a admise comme espèce, non sans quelque hésitation, dénominations tirées toutes deux du chant de l'oiseau, évidemment parce que sa constitution extérieure n'offrait aucun caractère distinctif appréciable, sont encore pour nous une nouvelle preuve d'identité. L'épithète de *gelastis* conviendrait parfaitement à la Colombe Tourterelle d'Europe, qui fait entendre souvent, indépendamment de son roucoulement si connu, un chant assez semblable au *rire*, et celle de *glapissante* n'exprime autre chose que l'extension de la même idée.

Nous avons dit que le plumage de la Colombe glapissante différait, dans quelques parties, de celui de la Colombe Tourterelle, par une plus grande intensité de nuances; il nous reste à indiquer quelles sont ces parties. Le dessus de la tête est, chez la première, d'un gris plus foncé; sur la nuque et la partie supérieure du dos, un brun clair vient dominer la nuance grise à laquelle il est

seulement légèrement mêlé chez la Colombe Tourterelle; le roux fauve qui borde les plumes des recouvrements et les dernières pennes des ailes, est à la fois plus vif et plus foncé; la gorge, au lieu d'être blanchâtre, est d'une teinte isabelle claire; enfin toutes les parties blanches chez la Tourterelle d'Europe, l'abdomen, les plumes anales, les couvertures inférieures de la queue, le bord externe de ses pennes latérales et la bande qui la termine, sont dans la Colombe glapissante d'un gris cendré bleuâtre.

Ainsi que nous l'avons dit, cette Colombe habite le Japon, où, comme en Europe, on l'élève fréquemment en cage. Elle y est appelée *Tsutsi harai hato*, ce qui signifie pigeon couleur de terre. Elle a été rapportée de ce pays par M. le docteur Van Siebold, et l'individu que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris a été obtenu par échange du Musée royal des Pays-Bas.

---

# COLOMBE LEUCOMÈLE.

*Pl. XXVIII.*

Columba leucomela. — *Temm.*

Cette Colombe a les plus grands rapports avec la Colombe violette dont nous avons récemment donné la description. Elle est absolument de la même taille, elle a les mêmes proportions et lui est presque entièrement semblable pour la coloration dans toutes les parties supérieures du corps; mais elle en diffère par un caractère essentiel des plus tranchés : elle a la tête, le cou et tout le dessous du corps entièrement blancs, et présente ainsi, au premier aspect, au lieu de cette unité de couleur qui caractérise la Colombe violette, le contraste de deux couleurs opposées qu'exprime le nom de *Leucomèle*.

C'est ici l'occasion de faire remarquer, comme caractère général du groupe des vraies Colombes, que dans toutes les espèces qui composent ce groupe, toutes les fois que la couleur blanche se montre sur quelque partie du corps, et en quelque étendue que ce soit, elle conserve toujours plus ou moins ces reflets métalliques irisés de vert, de pourpre et de violet, qui constituent essentiellement la couleur appelée gorge de pigeon. La Colombe Leucomèle offre un exemple remarquable de ce caractère. La couleur blanche dont elle est en si grande partie revêtue, n'est point la même dans toute l'étendue qu'elle occupe; pure d'abord sur la tête et le cou, elle prend sur la poitrine une teinte roussâtre qui augmente en descendant sur l'abdomen; mais partout elle laisse apercevoir dans ses diverses nuances, les reflets dont nous venons de parler. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un violet pourpré à reflets verdissants, suivant l'inflexion des rayons lumineux. Ces reflets sont surtout sensibles sur le dos et les scapulaires, et bordent chacune des plumes d'un brun noirâtre qui composent ces parties. Les pennes des ailes, dont la troisième rémige est la plus longue, sont d'un brun presque noir. La queue est de la même couleur. Les côtés du ventre et les recouvrements des cuisses sont d'un gris ardoisé très-foncé. Le bec et les pieds sont jaunes.

Dans les jeunes individus, toutes les parties qui doivent devenir blanches

lorsque l'oiseau aura revêtu son plumage d'adulte, sont d'une teinte rousse assez prononcée. La femelle ne nous est point connue; mais il est très-probable qu'elle est entièrement semblable au mâle.

C'est à la Nouvelle-Hollande, au delà des montagnes Bleues, que se trouve la Colombe Leucomèle. La découverte en est due à M. Westall de Londres. C'est d'après l'individu apporté par ce voyageur que M. Temminck l'a publiée pour la première fois, dans les Transactions de la Société linnéenne. Elle est aujourd'hui très-répandue et la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède deux beaux individus.

---

# COLOMBE A QUEUE RAYÉE.

*Pl. XXIX.*

Columba radiata. — *Quoy et Gaim.*

Parmi les nombreuses espèces de Colombes qu'offre la Polynésie, il n'en est presque aucune qui se distingue entièrement de toutes les autres par l'ensemble de ses caractères, et qui, au contraire, ne se rapproche d'une manière évidente de quelqu'une d'entre elles. On se rappellera peut-être que, dans les descriptions qui précèdent, nous avons presque toujours été conduits par l'examen des rapports de taille, de forme et de coloration, à établir de tels rapprochements. C'est ainsi que nous avons eu à comparer entre elles, à divers égards, la Colombe à ventre roux et la Colombe Mentonnière, la Colombe Zoé et la Colombe Pinon, l'Amaranthe et la Magnifique. Nous retrouvons encore ici la même nécessité de comparaison. La Colombe à queue rayée a beaucoup de rapports pour la taille et la forme avec la Colombe à ventre roux. Elle n'en diffère qu'en ce qu'elle a les ailes un peu moins longues, et que sa queue, composée de pennes égales, ne présente point d'échancrure. Elle ne s'en éloigne pas beaucoup plus par la coloration, et la différence à cet égard ne consiste guère que dans la couleur du dessous du corps et la position relative de la bande qui traverse la queue.

La Colombe à queue rayée a la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'un gris cendré, s'éclaircissant jusqu'au blanc sous la gorge, plus foncé, au contraire, à la partie postérieure de la tête et du cou. Une tache transversale d'un noir verdâtre s'étend sur sa nuque. La belle et brillante couleur qui revêt tout le reste du dessus du corps est un mélange de nuances métalliques tantôt rouges, tantôt vertes, suivant l'inflexion de la lumière, dont les premières dominent à la partie supérieure du dos, tandis que les secondes se montrent presque seules sur les pennes des ailes et sur celles de la queue. Celle-ci, composée de quatorze pennes égales, est traversée, à sa partie moyenne, au point où atteint l'extrémité des ailes, par une bande d'un gris foncé. Ses couvertures inférieures sont d'un roux intense, qui colore également l'ex-

trémité des pennes anales et des couvertures latérales des cuisses. Le dessous des ailes et celui de la queue sont d'un brun gris teinté de roux. Le bec, long et grêle, est noir. Les pieds, empennés jusqu'à moitié de leur longueur, sont rougeâtres.

Cette espèce habite l'île Célèbes. Le bel individu adulte que possèdent les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et que nous représentons, a été rapporté par les naturalistes de la première expédition de la corvette *l'Astrolabe*. Le nouveau voyage du même bâtiment vient d'en faire connaître le jeune âge.

---

# COLOMBAR A QUEUE POINTUE.

*Pl. XXX.*

Columba oxyura. — *Temm.*

Ce Colombar se distingue de tous les autres par une queue longue et étagée, dont les deux pennes médianes, irrégulièrement allongées en pointe, dépassent de 3 ou 4 centimètres celles qui les avoisinent. Nous avons déjà remarqué cette disposition étagée, mais régulière et beaucoup moins prononcée, dans le Colombar Siebold, et elle existe aussi chez le Colombar Capelle figuré dans les planches coloriées de M. Temminck (Pl. 148). C'est auprès de ces espèces que se place le Colombar à queue pointue, qui d'ailleurs se rapproche aussi beaucoup de la seconde, originaire de la même contrée que lui, par la forme générale et la coloration, et de toutes les deux par la taille. Ce sont les plus grandes espèces de Colombars.

La couleur du Colombar à queue pointue est peu variée. Toutes les parties supérieures sont d'un vert cendré foncé; la gorge et la poitrine d'un vert plus clair et plus pur. Celle-ci est traversée à sa partie supérieure par une bande peu large d'un roux orangé. L'abdomen est jaune. Les plumes des couvertures inférieures de la queue sont du même jaune à leur côté externe, et d'un vert opaque à leur côté interne, ce qui fait paraître cette partie jaspée de taches allongées. La queue est, en dessus, dans la première moitié de sa longueur, d'un gris cendré foncé; elle est traversée dans sa partie moyenne par une bande d'un noir gris, et se termine par une large bande grise. En dessous, la première de ces bandes est d'un noir plus foncé, et celle terminale, au contraire, d'un gris plus clair. Les pennes des ailes sont en dessus de ce même noir ardoisé et bordées de gris cendré; elles sont en dessous d'un ton un peu moins foncé. Les tarses sont revêtus jusqu'à moitié de leur longueur, de plumes du même vert que la poitrine. Les pieds, ainsi que le tour des yeux, sont rouges. Le bec est d'un noir bleuâtre.

La femelle est semblable au mâle. Les teintes de son plumage sont seulement

plus douces, et le jaune qui, chez le mâle, revêt l'abdomen, est chez elle d'un ton pâle et verdâtre.

Ce Colombar est très-abondant à Java. Il en a été envoyé presque en même temps, il y a quelques années, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, et à celui des Pays-Bas, par M. Diard et M. Reinwardt, voyageurs naturalistes de ces deux établissements.

---

# COLOMBE MODESTE.

*Pl. XXXI.*

Columba modesta. — *Temm.*

La couleur de cette Colombe est à la fois sombre et sans variété. C'est un gris noirâtre ardoisé, prenant une teinte brune sur les pennes des ailes et sur celles de la queue. Cependant, de légers reflets métalliques verts et violets existent sur cette couleur sombre dans presque toutes les parties de l'oiseau, et se montrent d'une manière assez apparente sur la poitrine, et principalement à la partie supérieure du dos, où ils viennent former une sorte de camail. L'œil est entouré par un espace nu d'une étendue remarquable, d'un beau jaune citron. Le bec et les pieds sont noirs.

La Colombe modeste est de la taille du Biset, qu'elle rappelle d'ailleurs par sa couleur. Elle a la queue très-longue, et composée de larges pennes dont les quatre médianes sont d'égale longueur, et les latérales seulement, légèrement étagées. Cette espèce a été trouvée à Timor par MM. Macklot et Muller. Elle est encore très-rare dans les collections. L'individu que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris, et qui nous a servi de modèle, a été obtenu par échange du Musée des Pays-Bas.

# COLOMBE AYMARA.

*Pl. XXXII.*

+ Columba Aymara. — *D'Orb.*

M. A. d'Orbigny a bien voulu nous autoriser à publier cette nouvelle espèce de Colombi-galline qui fait partie des collections qu'il a recueillies pendant son voyage dans les divers États de l'Amérique méridionale. Elle appartient à la Bolivie. Le nom d'Aymara est celui que lui donnent les naturels de la province de Tacora dont elle habite les montagnes.

La Colombe Aymara est de la taille de la Colombe Talpacoti. Sa couleur est, dans son ensemble, celle de la Colombe Pygmée. Elle a, comme cette dernière, tout le dessus du corps d'un gris isabelle, la gorge et la partie inférieure du ventre d'un blanc plus ou moins nuancé de gris, et tout le reste du dessous du corps, intermédiaire à ces deux parties, d'une teinte tourterelle légèrement vineuse. Mais elle offre comme caractère particulier, vers le milieu des grandes couvertures des ailes, une tache brillante, d'or cuivré, formée par la réunion de cinq ou six plumes qui portent cette couleur à l'extrémité de leur côté interne. Les deux dernières pennes cubitales, qui sont de la même couleur que le dessus du corps, portent également, mais à leur côté externe, une tache d'un beau violet métallique. Les ailes sont longues et arrondies. Leurs pennes, noires à leur base et d'un gris brun à leur extrémité, ont leur côté interne d'un roux vif. Cette couleur, dans la position naturelle des plumes, n'est pas apparente en dessus, mais elle couvre presque tout le dessous des ailes. La queue, de moyenne longueur, est composée de douze pennes d'un gris cendré à leur naissance, et noires dans tout le reste de leur étendue. Ses couvertures inférieures sont d'un brun très-foncé. Le bec et les ongles sont noirs. Les pieds sont d'un jaune intense très-vif.

# COLOMBE MARQUETÉE.

*Pl. XXXIII.*

Columba scripta. — *Temm.*

---

Nous avons eu occasion de mentionner cette espèce lorsque nous avons fait remarquer dans la Colombe Longup l'existence de la plaque métallique à laquelle on a donné le nom de Miroir, caractère commun à trois autres espèces de la Nouvelle-Hollande, la Colombe Lumachelle, la Colombe Labrador et la Colombe Marquetée. Ces trois dernières espèces se rapprochent encore l'une de l'autre par des caractères de structure, de proportion et de coloration qui permettent d'en former un groupe très-naturel. C'est ce qu'a proposé M. Lesson dans son Traité d'Ornithologie, mais en comprenant avec ces espèces, sous la dénomination commune de Colombines, d'autres espèces qui appartiennent à l'Amérique, et qui, non-seulement par cette raison, mais encore à cause de la différence de leurs formes et de leurs couleurs, ne nous paraissent pas pouvoir être admises dans ce groupe, borné ainsi pour nous aux trois espèces que nous venons de nommer. En effet celles-ci, bien que de tailles différentes, sont réunies par des rapports évidents et nombreux. Elles présentent les mêmes proportions relatives; le corps épais, les membres robustes, la queue courte. Leurs ailes sont composées de pennes roides et résistantes, analogues à celles des ailes des Gallinacés, et indices certains d'un vol vigoureux, quoique lourd et peu prolongé. Chez toutes les trois on retrouve sur tout le dessus du corps la même couleur brune olivâtre, jaspée de taches transversales d'un fauve clair. Toutes les trois enfin, se rapprochant également par leurs habitudes, vivent à terre, et viennent par bandes, plus ou moins nombreuses, chercher leur nourriture sur les chemins fréquentés et dans le voisinage des habitations.

La Colombe Marquetée est la plus petite et la moins brillante de ces trois espèces. Elle a le dessus de la tête et du cou, du corps et des ailes, des pennes latérales de la queue jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et de celles médianes dans toute leur étendue, d'un brun olivâtre. Sur les ailes,

ce fond est jaspé de taches d'un fauve clair qui borde la partie inférieure de toutes les plumes des recouvrements et celle externe des pennes. Les taches métalliques qui, chez la Colombe Lumachelle, occupent toute l'étendue des ailes, ne se montrent dans la Colombe Marquetée que sur quelques-unes d'entre elles réunies en un petit espace vers le milieu de l'aile. Elles sont aussi moins dorées et moins éclatantes, mais elles offrent dans les ondulations qui moirent leur belle couleur violette, un caractère très-remarquable. La gorge est entièrement blanche et encadrée, comme chez quelques perdrix, par une bande noire qui entoure également, en remontant, plusieurs taches du même blanc placées sur les côtés de la tête, avec lesquelles elle forme cette sorte de marqueterie dont l'espèce a tiré son nom. La partie supérieure de la poitrine est d'une nuance adoucie de la couleur du dessus du corps. Un gris bleuâtre en couvre toute la partie inférieure, et se prolonge sur le milieu du ventre, dont les côtés sont, ainsi que le dessous des ailes, d'un blanc légèrement teinté de roux. Un gris sale se mêle à cette dernière teinte sur les couvertures des cuisses et celles inférieures de la queue. Celle-ci, composée de quatorze pennes égales, se termine par une large bande noire tranchée en dessus, mais se fondant en dessous, en remontant vers le corps, en un gris brun foncé. Le bec est noir. Les pieds sont bruns.

La femelle a les taches métalliques de l'aile plus petites et moins brillantes. C'est la seule différence qu'elle présente.

La Colombe Marquetée appartient, ainsi que nous l'avons dit, à la Nouvelle-Hollande. Elle est encore rare dans les collections. L'individu que nous avons figuré fait partie de celle du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

---

# COLOMBE A TÊTE ROSE.

*Pl. XXXIV.*

Columba rosacea. — *Temm.*

Cette grande espèce se place auprès de la Colombe Muscadivore à laquelle elle ressemble beaucoup sous tous les rapports. Elle en a la taille et les formes bien proportionnées, et présente la même disposition de couleurs; mais elle offre aussi quelques différences qui suffisent pour la caractériser. La plus apparente, indiquée par son nom, est la couleur rose qui couvre toute la tête; mais la plus importante, suivant nous, consiste dans la teinte grise qui vient affaiblir ou plutôt couvrir les nuances de vert bronzé du manteau, des ailes et du dessus de la queue, et donner à ces parties, si brillantes chez la Colombe Muscadivore, un aspect terne et poudreux. Le dessus du cou, depuis la nuque jusqu'au bord supérieur du manteau, est d'un gris cendré clair. La gorge est blanchâtre. La poitrine et le ventre sont d'un gris rosé très-doux. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux cannelle foncé. Le bec est d'un noir ardoisé, et l'œil d'un brun rougeâtre. Les pieds sont d'un rouge vif.

La femelle est entièrement semblable au mâle.

La Colombe à tête rose habite l'île de Timor.

Nous la représentons aux deux tiers de sa taille.

# COLOMBE PEINTE.

*Pl. XXXV.*

Columba picturata. — *Temm.*

C'est peu de temps après la publication du premier volume de l'Histoire naturelle des Pigeons, que cette espèce a été rapportée pour la première fois de l'île de France, où elle est cependant assez commune à certaines époques de l'année. M. Temminck en a donné la description dans l'édition in-8° de l'Histoire naturelle générale des Pigeons et des Gallinacés, qu'il publia en 1813, et depuis dans les planches coloriées faisant suite à celles de Buffon. L'île de France n'est pas d'ailleurs le seul pays où la Colombe peinte ait été rencontrée; elle se trouve aussi sur les côtes des Indes orientales, et M. Temminck, dans le second des ouvrages que nous venons de citer, supposait avec juste raison qu'elle se trouvait également à Madagascar. En effet, depuis l'époque de cette publication, le Muséum d'histoire naturelle de Paris en a reçu plusieurs individus de ce dernier pays dans les envois de MM. Goudot et Bernier. L'expédition de *l'Uranie* lui en a aussi procuré quelques-uns originaires des îles Mariannes. Enfin, il en possède un trouvé aux îles Séchelles par M. Dussumier, et qui forme une variété remarquable.

La Colombe peinte est de taille moyenne, et elle a les formes et les proportions des vraies Colombes. La tête est, en dessus et sur les côtés, d'un gris foncé qui s'éclaircit sous la gorge, et dans lequel commence à se montrer une légère teinte de la couleur violette qui couvre, nuancée de roux, le manteau, la poitrine et les parties supérieures des ailes. De chaque côté du cou on remarque une sorte de plaque écailleuse formée de plumes échancrées à leur extrémité, noires à leur base, et terminées par une bordure d'un violet clair teinté de gris cendré. La couleur violette qui revêt la poitrine, descend, en se dégradant, sur le ventre, où elle se fond dans une teinte tourterelle, qui elle-même s'éteint en un blanc sale sous l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue. Un brun olivâtre couvre la partie inférieure des ailes, comprenant toutes les rémiges et les grandes couvertures, ainsi que les deux pennes

médianes de la queue. Celles latérales, au nombre de cinq, sont à leur origine d'un gris ardoisé, qui descend, en passant presqu'au noir, jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et se terminent par une large bande d'un gris blanchâtre. Le bec est assez long et assez fort. Il est d'un gris noirâtre à sa base et jaunâtre à son extrémité. L'œil est rougeâtre. Les pieds sont d'un bleu cendré foncé.

La femelle ne nous est point connue.

La variété des îles Séchelles que nous avons mentionnée est presque entièrement de la couleur violette nuancée de brun qui revêt seulement les parties supérieures de l'espèce considérée comme normale que nous venons de décrire, et remplace, sur la tête et sur toutes les parties inférieures du corps, les diverses nuances plus claires que nous avons observées dans celle-ci.

---

# COLOMBE A TÊTE ROUSSE.

*Pl. XXXVI.*

Columba ruficeps. — *Temm.*

La Colombe à tête rousse reproduit, dans une proportion plus petite, la Colombe Phasianelle. Longtemps même elle a été confondue avec elle, et l'inégalité de taille qui existe entre les deux espèces a été attribuée à la différence d'âge des individus. Mais, indépendamment de cette inégalité considérable qui forme déjà un caractère important, l'espèce que nous décrivons présente quelques caractères particuliers que M. Temminck a justement fait remarquer, et qui l'ont déterminé à la considérer comme une espèce distincte.

La tête est d'un roux vif et décidé. Tout le dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un beau rouge violacé. La nuque porte un demi-collier de reflets métalliques verts et pourprés, produits par l'extrémité ainsi colorée des plumes qui la couvrent. La partie supérieure de la poitrine, le ventre et le dessus des ailes sont d'un roux vif très-rapproché de celui de la tête. A la partie inférieure de la poitrine se montrent, sur cette couleur, disposées en une large bande transversale, de nombreuses taches blanches que porte l'extrémité des plumes de cette partie. La queue, très-longue et très-étagée, est composée de douze larges pennes, dont les quatre externes, d'un roux clair très-vif, sont traversées par une ou deux bandes obliques d'un brun noir, disposition qui forme, avec la couleur de la tête, le principal caractère de l'espèce. Le bec, les yeux et les pieds sont d'un brun rougeâtre.

Les taches blanches de la partie inférieure de la poitrine ne se retrouvent pas chez la femelle; c'est la seule différence qui existe entre les deux sexes. Dans les jeunes, la couleur rousse domine plus que chez les adultes, principalement au bord des plumes, et la gorge porte quelques taches brunes.

La Colombe à tête rousse habite, comme la Colombe Phasianelle, les îles de Java et de Sumatra.

# COLOMBE CAPISTRATE.

*Pl. XXXVII.*

Columba Capistrata. — *Temm.*

C'est encore dans le groupe des Muscadivores que vient se placer la Colombe Capistrate.

Beaucoup de grandes espèces de Colombes, appartenant aux diverses contrées de l'Asie méridionale et aux îles qui avoisinent ce continent, semblent avoir été formées sur le même type, et ont de si grands rapports entre elles, que l'on serait tenté de les considérer comme de simples variétés d'une même espèce, qui, répandue dans des localités différentes, aurait subi, dans ses variations de taille et de coloration, l'influence des circonstances atmosphériques diverses dans lesquelles elle s'est trouvée placée. Ce sont ces légères différences qui servent à établir et à caractériser les espèces, mais qui souvent aussi en rendent le rapprochement ou la distinction si difficiles, et donnent lieu à tant de doutes et d'erreurs.

La Colombe Capistrate est de la même taille que la Colombe Mantelée avec laquelle elle a d'ailleurs beaucoup de ressemblance. Elle a le dessus, la partie antérieure et les côtés de la tête couverts d'un gris cendré assez tranché sur les couleurs qui l'environnent, disposition qui forme une sorte de masque, et qui est le principal caractère de l'espèce. Ce gris se montre cependant encore, mêlé à une teinte violacée, sur la nuque, et, plus prononcé, à la naissance du cou. Le manteau, ainsi que le dessus des ailes, sont d'une couleur pourpre très-foncée, mais sans éclat; ces dernières ont leurs rémiges d'un gris presque noir; la même couleur se retrouve, mais plus pâle, sur le dos et sur le dessus des pennes de la queue qui sont toutes égales et terminées par une bande d'un gris obscur. La gorge est blanche; tout le dessous du corps est d'une couleur vineuse très-claire. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux clair; elle est elle-même en dessous d'un gris foncé, et la bande qui la termine est d'un gris clair.

Le bec, rouge à sa base, est blanchâtre à son extrémité. Les pieds sont d'une rouge très-vif.

La Colombe Capistrate habite Java. L'individu que possède la collection du Muséum d'histoire naturelle, et que nous avons figuré, a été envoyé par MM. Diard et Duvaucel.

Elle est représentée dans notre planche aux deux tiers de sa grandeur.

---

# COLOMBAR CAPELLE.

*Pl. XXXVIII.*

Columba Capellei. — *Temm.*

Le Colombar Capelle atteint la taille la plus élevée des espèces de ce genre, et il est plus vigoureusement constitué qu'aucune d'elles, si l'on en juge surtout par la force de son bec, qui surpasse en grosseur celui des autres Colombars, et qui a beaucoup de rapports avec celui de certains Gallinacés, et même de quelques oiseaux de proie. Son front est couvert d'une couleur grise cendrée; tout le reste de la tête et de la gorge est d'un vert pâle et teinté de gris. Les parties supérieures du corps et des ailes sont d'un vert sombre. Les ailes, amples et allongées, ont leurs moyennes et leurs grandes couvertures, ainsi que plusieurs des pennes cubitales, d'un gris ardoisé très-foncé; toutes ces plumes sont bordées à leur côté externe d'un jaune brillant, et la réunion de ces parties ainsi colorées, en série continue, forme une ligne prolongée qui partage l'aile obliquement dans toute son étendue. Les rémiges sont entièrement noires. La poitrine est couverte par une large bande transversale d'un jaune mordoré, qui forme une sorte de plastron. Le ventre et les flancs sont du même vert teinté de gris que nous avons déjà remarqué sur la tête et sur la gorge. La queue, de moyenne longueur et légèrement arrondie, a les deux pennes médianes, qui dépassent sensiblement les autres, d'un vert jaunâtre, et toutes les latérales d'une couleur cendrée à leur base, noires vers le milieu de leur longueur, puis enfin terminées par une bande de gris clair. Elle est en dessous d'un noir foncé, mais toujours, ainsi qu'en dessus, terminée de gris. Ses couvertures inférieures sont d'un roux marron très-vif. Le bec, très-fort et corné, est d'un vert jaunâtre. Les pieds sont rouges.

La femelle a toutes les dispositions de couleurs du mâle; mais la couleur verte est partout plus pâle et plus couverte de gris, et le jaune mordoré de la poitrine, le jaune doré des ailes et le marron des couvertures inférieures de la queue sont seulement indiqués par de légères nuances.

Le Colombar Capelle habite les grandes îles de Java et de Sumatra. Nous

ne connaissons rien sur ses mœurs; mais la force et la grosseur de son bec doivent faire présumer qu'il se nourrit de graines dures, et peut-être aussi de gros Coléoptères.

Cette espèce, établie par M. Temminck, a été dédiée par lui à M. le baron Van de Capelle, gouverneur général des possessions néerlandaises dans lesquelles elle se trouve.

Les individus d'après lesquels nous l'avons figurée et décrite font partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et ont été envoyés de Java par MM. Diard et Duvaucel, voyageurs de cet établissement.

---

# COLOMBE PICUI. (AZARA.)

*Pl. XXXIX.*

+ Columba Picui. — *D'Orbigny*.

Cette jolie Colombe est une de celles dont le voyage de M. d'Orbigny, dans l'Amérique méridionale, a enrichi le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Elle est cependant très-anciennement connue, et a été décrite sous ce nom par de Azara, dans son voyage dans l'Amérique méridionale. Elle fait partie d'un groupe de petites espèces américaines, dont les premières connues avaient été placées, improprement, suivant nous, parmi les Colombi-Gallines, mais qui, depuis que leur nombre s'est augmenté, nous paraissent évidemment, par l'absence constante de certains caractères, devoir en être séparées pour être réunies aux vraies tourterelles avec lesquelles elles ont bien plus de rapports.

En effet, les Colombi-Gallines sont caractérisées par la longueur des pattes, la nudité du talon et la brièveté de la queue, tandis que les espèces dont nous parlons ont toutes, comme les Tourterelles, les pattes de moyenne longueur, le talon emplumé, et le plus souvent la queue longue et plus ou moins étagée; réunion de circonstances qui exclut l'idée qu'elles se tiennent habituellement à terre, ainsi que le font les Colombi-Gallines.

La Colombe Picui est appelée de ce nom, qui ne signifie autre chose que Tourterelle, par les habitants du Paraguay. Suivant de Azara, qui l'a fait connaître, elle est très-commune sur les bords de la rivière de la Plata, où on la rencontre par bandes assez nombreuses, dans les prairies découvertes, et toujours loin des forêts. Elle est très-peu farouche, et on la voit très-souvent dans les cours des habitations. Son nid, formé de petites branches, est placé sur les buissons et les arbres de moyenne hauteur. Elle y pond, ajoute le même auteur, deux œufs blancs, dont l'un est presque sphérique, et l'autre un peu allongé. Nous avons souvent fait cette remarque sur d'autres espèces de Colombes, et nos observations à ce sujet nous ont constamment donné pour résultat, que la forme de l'œuf indique le sexe de l'oiseau qu'il contient,

et que c'est l'œuf rond qui donne naissance au mâle, et l'œuf long à la femelle.

La Colombe Picui est d'une plus grande taille que la Colombe Tourteline, mais elle lui ressemble assez pour les dispositions des couleurs. Elle a de plus, comme elle, la queue longue et légèrement étagée, et les ailes courtes et arrondies.

Son front est d'un gris de perle qui devient plus foncé sur la tête et le dessus du cou, et se perd dans une teinte brune sur le dos et la partie supérieure des ailes. Celles-ci portent vers la même partie, un peu au-dessous du bras, et dans sa direction, une rangée de petites plumes d'un violet foncé très-brillant, et sur les dernières pennes cubitales une tache d'un noir velouté. Leurs grandes couvertures sont blanches, tandis que toutes les rémiges sont d'un brun noirâtre, et leurs couvertures inférieures d'un noir très-foncé. La gorge est blanche. Une teinte isabelle l'entoure et couvre entièrement la poitrine et le ventre. Les plumes anales et les couvertures de la queue sont blanches. Celle-ci est composée de douze pennes, dont les deux médianes sont d'un brun foncé, et les latérales blanches et bordées extérieurement de brun, à l'exception de celle externe qui est entièrement blanche.

Le bec est, ainsi que le tour de l'œil, d'un bleu foncé. Les pieds sont d'un rouge-violet.

La femelle est semblable au mâle.

---

# COLOMBE LUCTUOSE.

*Pl. XL.*

Columba luctuosa. — *Reinw.*

Il existe souvent entre deux espèces du même genre une ressemblance frappante de forme et de couleurs. Mais c'est ordinairement dans des contrées très-éloignées l'une de l'autre que la nature semble reproduire ainsi ces espèces, Presque toujours aussi, placées à des distances immenses, dans des circonstances semblables, elles se rapprochent également par leurs habitudes et par leurs mœurs. La Colombe Luctuose et la Colombe Marine qui se ressemblent tellement qu'il est presque impossible, au premier aspect, d'apercevoir entre elles quelques légères différences, forment une exception à cette règle, si c'en est une, ou du moins donnent lieu à une observation contraire. Toutes deux habitent les mêmes contrées, mais dans les localités et avec des habitudes diverses. D'après les observations de M. Reinward, naturaliste hollandais, qui a vu ces deux espèces simultanément dans plusieurs îles du vaste archipel des Indes, la Colombe Marine est de passage, et émigre régulièrement à des époques fixes, elle couvre de ses volées nombreuses les plages du littoral de ces îles; tandis que la Colombe Luctuose, sédentaire et isolée, se tient cachée parmi les rochers du rivage et ne se laisse que très-rarement apercevoir.

Cette diversité de mœurs suffirait peut-être pour distinguer les deux espèces (bien qu'elle existe souvent entre les individus d'âges et de sexes différents d'une même espèce); mais si on les compare attentivement, on ne tarde pas à reconnaître des différences, que leur constance ne permet pas de ne pas admettre comme caractères distinctifs. Ainsi la Colombe Luctuose est toujours plus grande que la Colombe Marine. Cette dernière a les pennes des ailes entièrement noires, tandis que chez la première elles sont d'un gris cendré et seulement bordées de noir. Chez celle-ci encore, la large bande qui termine la queue est, de même que la bordure latérale des pennes externes, d'un noir moins foncé et s'étend moins sur ces dernières qui sont presque entièrement blanches, au lieu d'être largement terminées de noir. Enfin, la Co-

lombe Luctuose porte de chaque côté de l'abdomen une ligne noire qui s'étend de la partie postérieure de la cuisse aux couvertures inférieures de la queue, et dont on ne trouve aucune trace chez la Colombe Marine.

A ces légères différences près, la similitude des deux espèces est complète. La Colombe Luctuose est, comme la Colombe Marine, dans toutes les autres parties de son plumage, d'un blanc parfait, dont la combinaison avec la couleur grise de ses ailes fait naître l'idée de deuil exprimée par son nom. Nous l'avons figurée aux deux tiers de sa grandeur.

Elle a le bec blanchâtre et les pieds noirs.

Cette espèce remarquable est assez rare dans les collections, circonstance qu'explique ce que nous venons de dire de ses habitudes.

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède plusieurs beaux individus, provenant de la première expédition de la corvette *l'Astrolabe*.

---

# COLOMBE MACQUARIE.

*Pl. XLI.*

Columba Macquarie. — *Quoy* et *Gaim.*

La Colombe Macquarie, bien qu'elle ne se distingue point par un plumage brillant, est une des plus jolies espèces du genre Colombe. Elle est d'une petite taille, élégante de forme, et ses couleurs sont agréablement nuancées. Elle a été publiée pour la première fois dans la relation du Voyage de la corvette *l'Uranie* autour du monde, sous le commandement de M. de Freycinet. Elle n'était alors connue que par un simple dessin donné à M. de Freycinet par M. Macquarie, gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, auquel MM. Quoy et Gaimar l'ont dédiée.

Depuis cette époque, le Muséum d'histoire naturelle de Paris en a acquis un bel individu qui a servi de modèle pour la figure que nous donnons aujourd'hui. Cette jolie espèce n'existe encore d'ailleurs que dans un très-petit nombre de collections du continent; mais elle est plus répandue en Angleterre, où elle a été plusieurs fois apportée vivante. Sa voix est douce et plaintive, et diffère beaucoup de celle de la plupart des petites espèces qui nous sont connues, dont la voix est sourde et rauque, et semblerait appartenir à des oiseaux de beaucoup plus grande taille.

La longueur totale de la Colombe Macquarie est d'environ 20 centimètres; mais la queue forme au moins la moitié de cette longueur. Le corps n'est donc pas plus long que celui du moineau. La tête, le cou et la poitrine sont d'un gris cendré bleuâtre, qui se dégrade en descendant aux parties inférieures et vers les flancs. Le ventre est entièrement blanc. Le dos est d'un brun clair, ainsi que les ailes, dont les grandes couvertures sont nuancées de gris et couvertes de petites taches arrondies d'un blanc parfait, entourées d'un cercle noirâtre, qui sont régulièrement placées deux par deux presqu'à l'extrémité de chaque plume et de chaque côté de la tige. Les rémiges, dont la troisième est la plus longue, sont, à leur côté externe et apparent, ainsi qu'à leur extrémité, d'un brun grisâtre, et à leur côté interne, dans la partie recouverte par les

plumes supérieures, d'un roux cannelle très-vif. Cette couleur, en s'étendant en dessous de l'aile, forme une large tache qui en occupe la plus grande partie; caractère que nous avons déjà remarqué dans plusieurs colombes, et qui se retrouve non-seulement chez les Colombes, mais encore dans un grand nombre de genres d'oiseaux. La queue, très-étagée, est composée de 10 pennes, dont les 4 latérales sont noires depuis leur naissance jusqu'à la moitié de leur longueur, et blanches dans leur seconde moitié, et les deux médianes d'un gris brunâtre. Le bec est noir. Le tour de l'œil, dont l'espace nu est assez étendu, est d'une couleur orangée très-vive. L'iris est rougeâtre. Les pieds sont d'un rose violacé.

La Colombe Macquarie habite la Nouvelle-Hollande.

---

# COLOMBE SUPERBE (FEMELLE).

*Pl. XLII.*

Columba superba. — *Temm.*

Nous avons eu un double motif pour faire connaître la femelle de cette espèce; c'est d'abord qu'elle diffère beaucoup du mâle, et ensuite c'est que, malgré cette différence, et quoiqu'elle conserve, jusqu'à un certain point, par comparaison avec celui-ci, l'un des plus brillants il est vrai, et des plus richement colorés des oiseaux du genre qui nous occupe, cette simplicité relative de coloration, caractère habituel des femelles, elle est elle-même encore assez brillante pour qu'il doive infailliblement arriver qu'on la considère comme le mâle d'une autre espèce, si on la voyait seule et si l'on n'était point averti. Cette femelle n'était pas connue lorsque M. Temminck a publié la figure et la description du mâle dans le premier volume de cet ouvrage. Depuis, il l'a reçue de plusieurs localités, et a bien voulu nous mettre à même de la figurer en nous en envoyant deux individus, provenant l'un des Célèbes, l'autre, de Ternate, dans les Moluques, qu'il considère tous deux comme des femelles, quoiqu'il existe entre eux quelques différences. Ces différences tiennent-elles à l'âge ou à la localité, ou bien l'un de ces deux individus ne serait-il pas un jeune, comme nous serions disposés à le penser? C'est ce que, faute de renseignements, il nous est impossible d'examiner, et nous ne pouvons, quant à présent, qu'admettre la détermination qui a été établie et adoptée.

La femelle de la Colombe superbe que nous avons figurée et que nous décrivons d'après l'individu venant des Célèbes, a, comme le mâle de cette espèce, le dos, le dessus des ailes et de la queue d'un beau vert brillant à reflets dorés. Sur le milieu de la partie visible de chacune des plumes des couvertures des ailes, on distingue une tache en forme de goutte d'un bleu foncé, ce qui donne à cette partie un aspect très-remarquable. La gorge est d'un gris cendré qui prend une teinte d'un vert bleuâtre en descendant vers la poitrine. Celle-ci est entièrement couverte, jusqu'à sa partie inférieure, de plumes échancrées de cette même couleur. Le ventre est d'un blanc jaunâtre, et les

flancs sont du même vert que le dos. La queue est presque semblable à celle du mâle; seulement, les taches qui terminent les pennes sont grises à leur extrémité et n'ont point de blanc. Les yeux sont rouges, le bec d'un gris bleuâtre, et les pieds d'un rouge terne.

---

# COLOMBE DES LAURIERS (FEMELLE).

*Pl. XLIII.*

Columba laurivora. — *Berthelot.*
Columba Trocaz. — *Heinekui.*

Voici encore une femelle de Colombe. Indépendamment de motifs analogues à ceux qui nous ont engagés à donner la femelle de la Colombe superbe, nous avons eu de plus, pour figurer celle de la Colombe des lauriers, celui de son extrême nouveauté, et le désir de profiter sans retard de l'obligeance de M. Berthelot, à qui la découverte en est due, et qui a bien voulu nous la communiquer.

C'est avec le Pigeon ramier d'Europe que nous pouvons comparer la Colombe des lauriers; elle est de la même grosseur, a les mêmes proportions et les mêmes dispositions de couleurs, particulièrement le mâle, que nous nous proposons de donner dans une de nos prochaines livraisons. La femelle, que nous publions aujourd'hui, en diffère beaucoup. Sa tête est d'un cendré vineux. La gorge, le cou et la poitrine sont d'un vert brillant à reflets pourprés. Son dos et ses ailes sont d'un brun obscur. Le ventre est d'un brun rougeâtre. La queue, d'abord d'un brun clair, est terminée par une large bande d'un blanc légèrement cendré.

Voici la description du jeune donnée par M. Berthelot. La tête et le cou sont d'un brun cendré, sans reflets métalliques chatoyants. Le haut du dos paraît cendré bleuâtre foncé; la poitrine est d'un brun roussâtre fuligineux; le ventre gris cendré, la queue plus foncée : elle offre en dessous une bande peu apparente grisâtre, laquelle n'arrive pas jusqu'à l'extrémité; celle-ci est bordée de brun noirâtre.

La Colombe des lauriers habite les forêts des îles du groupe occidental de Madère, où abonde le laurier (*Laurus indica*) dont les baies sont sa nourriture habituelle.

# COLOMBE JASEUSE.

*Pl. XLIV.*

+ Columba locutrix. — *Pr. Max.*

Le prince Maximilien de Neuwied a le premier fait connaître cette espèce qu'il a trouvée au Brésil, où elle est commune et où elle est appelée *Pomba-Margosa,* à cause de l'amertume de sa chair, circonstance due sans doute à la nature des graines dont elle se nourrit, mais qui ne nous sont pas connues.

Elle habite les forêts les plus épaisses et les plus humides; elle y vit par paire, se tient à part et toujours éloignée des autres espèces du même genre, et fait entendre fréquemment le roucoulement prolongé auquel se rapporte son nom. Ce chant, que les Portugais traduisent par les mots *Hum-so-fico,* est à la fois doux et sonore et agréablement modulé.

La Colombe jaseuse est à peu près de la taille du Biset d'Europe, mais avec des proportions bien différentes; ses ailes sont plus courtes (caractère qui appartient aux oiseaux forestiers), et sa queue est beaucoup plus longue et plus large. Ses formes assez élégantes et élancées indiquent bien d'ailleurs un oiseau léger et à mouvements rapides.

Ses couleurs, généralement sombres et peu variées, n'offrent rien de remarquable. Elle a toute la tête et le cou d'une teinte vineuse légèrement cendrée; cette teinte est plus claire sur le devant du cou, et devient presque blanche sous la gorge. Tout le dessus du corps, des ailes et de la queue, est d'un brun vineux, qui prend une teinte olivâtre sur la partie des ailes et du dos ordinairement appelée le manteau. Une sorte de camail assez large, formé de plumes arrondies, et portant à peu de distance de leur extrémité et de chaque côté de leur tige, une tache oculaire d'un rose vineux, entourée de violet foncé, occupe le dessus du cou depuis la nuque, et s'étend sur les parties latérales jusqu'à la naissance des ailes. Le dessous du corps, à partir du haut de la poitrine, est d'un gris violacé qui pâlit sensiblement en descendant, et s'étend jusque sur les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes conservent encore cette couleur, mais avec un glacé de gris assez brillant. L'œil est d'un

rouge clair, et le bord des paupières d'un rouge violet foncé. Le bec est noir. Les pieds sont d'un rouge vif.

Le plumage de la femelle est presque semblable à celui du mâle. Les taches vineuses qui forment le camail sont seulement un peu moins distinctes. Ces taches n'existent jamais chez le jeune. C'est le seul caractère qui le distingue de l'adulte.

---

# COLOMBE ARLEQUINE.

Pl. XLV.

Columba histrionica. — *Gould.*

« J'ai rencontré pour la première fois cette belle espèce de Pigeon, » dit M. Gould dans son magnifique ouvrage sur les oiseaux de la Nouvelle-Hollande (*the Birds of Australia*), «le 2 décembre 1839, lorsque j'étais campé sur les bords « de la Mokai, rivière qui prend sa source dans la chaîne de Liverpool et se jette « dans la Namoi. Je me promenais près de la rive, au lever du soleil, lorsqu'un « de ces oiseaux se leva du bord de la rivière, vola à la distance de quarante « yards (environ quarante mètres) et s'abattit à terre, où il avait beaucoup de « l'aspect et des allures du Ganga (*Pterocles*).

« Une quinzaine de jours après, tandis que, suivant le cours de la Namoi, à « cent cinquante milles plus bas, je traversais les plaines étendues parsemées « çà et là de groupes d'arbres qui bordent la chaîne de Nundawar, je fus « soudainement, mais agréablement surpris par une immense volée de ces « oiseaux qui se leva devant moi et alla s'abattre à une grande distance. « Pensant qu'ils ne se laisseraient pas approcher, je me cachai, et j'engageai « mon compagnon indigène à faire un détour et à les chasser vers moi. A son « approche la bande entière se leva de nouveau avec un grand bruit, et si ser- « rée, que si elle avait passé à une moins grande distance de moi, beaucoup « seraient tombés à mon coup de fusil. J'en abattis quatre, dont deux étaient « des mâles. Alarmé par un bruit aussi extraordinaire dans ces solitudes, que « celui de la décharge d'un fusil, le reste s'éloigna rapidement et fut bientôt « hors de vue.

« Environ une semaine après, comme, en revenant de la chasse au Kan- « guroo dans une partie éloignée de la même plaine, nous approchions d'un « petit groupe d'acacias (*Acacia pendula*), Natty s'écria tout à coup : Regarde, « *Massa*. En un instant, l'air, devant nous, sembla littéralement rempli d'une « masse épaisse de ces oiseaux qui, à cette exclamation, s'étaient subitement « levés de dessous les arbres. Nous eûmes à peine le temps de mettre en joue

« avant qu'ils fussent à soixante ou quatre-vingts yards. Cependant notre « double décharge en abattit huit qui, étant tous seulement démontés, et vo- « letant autour de nous, attirèrent l'attention de nos chiens à Kanguroo, et ce « fut avec la plus grande difficulté que nous pûmes empêcher qu'ils fussent « mis en pièces. Au milieu de ce désordre, un Milan vint avec une extrême « audace attaquer notre gibier épars, et en aurait sans doute, malgré notre « présence, emporté sa part, si le contenu de mon second canon n'eût terminé « sa carrière. Ce fut la dernière fois que je rencontrai la Colombe arlequine. « Je ne négligeai aucune occasion de prendre des renseignements à son sujet « des natifs de l'intérieur et des Stockmen de nos stations. Les uns et les « autres m'assurèrent qu'ils ne l'avaient jamais vue avant cette saison. Si cette « assertion est exacte, et il semble qu'il n'y a pas de raison pour en douter, « d'où est venu ce bel oiseau? S'il avait toujours été connu dans ces parties du « pays, sa taille et sa beauté auraient attiré l'attention des divers voyageurs « qui de temps à autre ont visité l'intérieur.

« Ne pouvons-nous pas, raisonnablement, supposer qu'il a émigré des ré- « gions centrales de ce vaste continent qui réserve tant encore à de nouvelles « découvertes?

« La grande longueur de ses ailes le rend admirablement propre à habiter « une contrée telle que l'on suppose être l'intérieur de la Nouvelle-Hollande, « puisqu'elle lui donne la faculté de traverser rapidement de grands espaces, « ainsi qu'il est sans doute obligé de le faire pour trouver de l'eau.

« En disséquant les individus que nous avons tués, j'ai trouvé leur estomac « à moitié rempli de petites graines dures dont je n'ai pu déterminer l'espèce. »

Nous ne pouvions mieux faire connaître l'histoire de cette belle espèce qu'en traduisant textuellement la relation du voyageur auquel la découverte en est due. Elle est encore fort rare dans les collections, et nous devons à l'obligeance de M. Temminck la communication de l'individu d'après lequel nous l'avons figurée.

La Colombe arlequine doit ce nom à l'espèce de masque noir coupé de blanc, qui revêt largement la partie antérieure de la tête et du cou. Les parties blanches sont le front et les côtés du bec, une ligne circulaire placée en arrière de l'oreille, et une bande en forme de croissant qui traverse le cou antérieurement. Toutes les parties supérieures, la nuque, le dos, les recouvrements des ailes et les pennes médianes de la queue sont d'un brun fauve. Les ailes, légèrement bordées de blanc vers l'épaule, le sont à leur partie moyenne d'un gris bleuâtre qui est la couleur de tout le dessous du corps avec lequel cette bordure se confond. Les grandes pennes sont de ce même gris, légèrement bordées de brun noir et terminées par une tache blanche. Vers l'extrémité de celles secondaires, on remarque une large tache d'un vert bronzé

à reflets, formée par la réunion de leurs bords externes; caractère qui rapproche cette espèce de plusieurs autres Colombes de la Nouvelle-Hollande, chez lesquelles existent des taches semblables : la Colombe Lumachelle, la Colombe Labrador et la Colombe Marquetée. Le dessous des ailes porte aussi à la partie moyenne une large tache d'un brun rouge. La queue est courte et arrondie. Ses pennes latérales sont d'un gris foncé passant au noir à leur extrémité, et se terminant par une tache blanche. Ses couvertures inférieures sont d'un fauve clair. Le bec et les narines sont noirs; la peau nue qui entoure les yeux est d'un noir pourpre; l'iris d'un noir profond; les écailles antérieures des pattes et des pieds d'un rouge violacé; leur partie postérieure d'un rouge de chair.

---

# COLOMBE DE MANADO.

*Pl. XLVI.*

Columba Manadensis. — *Quoy* et *Gaim.*

Cette Colombe a quelques rapports d'aspect avec la Colombe à tête blanche, figurée dans le premier volume de cet ouvrage; mais elle offre à un examen attentif des différences qui ne permettent pas de douter qu'elle ne doive former une espèce bien distincte. En effet, la Colombe de Manado a seulement la moitié de la tête blanche, surtout à la partie supérieure, tandis que la Colombe à tête blanche, comme l'indique son nom, a cette partie blanche en totalité. Le plumage de la Colombe de Manado est aussi plus foncé; il semble même presque noir. Le bec est plus mince et plus faible. Enfin, pour dernière remarque, ces deux espèces n'appartiennent pas au même pays : la Colombe à tête blanche se trouve en Amérique, la Colombe décrite en cet article habite l'île Célèbes.

La Colombe de Manado se rapproche beaucoup du groupe des Phasianelles, par la petitesse de sa tête, par la disposition étagée des plumes de la queue, enfin par le peu de longueur des pieds; mais elle en diffère par la longueur de son bec et par l'étendue de ses ailes.

Une sorte de camail, composé de plumes lisses d'un beau vert métallique, enveloppe la gorge, la poitrine et le dessus du cou, s'arrête aux ailes sur la partie supérieure du corps, et s'étend en s'affaiblissant jusque sous le ventre.

Le corps, les ailes et la queue sont de ce brun très-foncé qui, ainsi que nous l'avons dit, fait paraître cette Colombe presque noire. La peau nue qui entoure l'œil est rouge. Les pieds sont d'un beau noir, et très-courts.

La Colombe de Manado a été trouvée par les naturalistes de la première expédition de *l'Astrolabe* sous le commandement de M. Dumont-d'Urville, aux environs de Manado, comptoir hollandais dans l'île Célèbes, dont elle a reçu le nom.

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède un seul individu, rapporté par cette expédition en 1829, d'après lequel a été faite la figure que nous en donnons.

# COLOMBE FORSTER.

*Pl. XLVII.*

Columba Forsterii. — *Temm.*

Nous devons à M. Temminck la communication de cette magnifique espèce dédiée par lui à M. le docteur Forster, membre de la Commission scientifique néerlandaise de l'Inde, qui l'a découverte dans la partie septentrionale de l'île Célèbes, où croissent en abondance des figuiers et des muscadiers, dont les fruits aromatiques lui servent de nourriture.

Si une autre espèce de Colombe n'avait pas déjà reçu le nom de Géante, il serait difficile de décider si ce nom n'appartiendrait pas à plus juste titre à celle-ci figurée dans notre planche aux deux tiers de sa taille. Ces deux espèces ont d'ailleurs plusieurs autres rapports, non moins remarquables que celui de la grandeur. Toutes deux offrent les mêmes proportions et presque la même coloration; mais elles diffèrent essentiellement par les couleurs de la tête et la disposition de celles de la queue.

La Colombe Forster est, dans son ensemble, de ce beau vert émeraude à reflets pourprés que nous avons remarqué dans plusieurs espèces du riche groupe de muscadivores, et qui se retrouve aussi, quoique moins éclatant, dans plusieurs parties du plumage de la Colombe Géante; mais cette couleur, qui, dans les deux espèces, revêt en nuances diverses les parties supérieures, la poitrine et le cou, s'étend chez la Colombe Géante jusque sur la tête, tandis que chez la Colombe Forster elle s'éteint sur la nuque et s'arrête antérieurement à la partie inférieure de la gorge, brusquement tranchée par un blanc pur.

La tête, ainsi rendue entièrement distincte, est à sa partie antérieure d'un gris qui, très-clair d'abord, et prenant naissance dans une ligne frontale blanche bordant la base du bec, se fonce et se nuance de verdâtre en s'étendant sur la nuque et sur les joues.

La couleur blanche reparaît encore, également tranchée, au-dessous de la poitrine, et s'étend sur toute la partie inférieure du corps; mais elle est alors légèrement teintée de gris sur ses bords.

Les flancs sont du même vert que la poitrine. Les plumes anales et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun rouge très-intense; celle-ci, noire en dessous, est traversée dans sa partie médiane par une bande d'un gris soyeux foncé en dessus, et très-pâle en dessous.

Les pieds et l'espace nu qui entoure les yeux sont d'un rouge de laque.

---

# COLOMBE DE SANTA-CRUZ.

*Pl. XLVIII.*

Columba Cruziana. — *D'Orbigny.*

Cette jolie petite espèce, due au voyage de M. d'Orbigny, est très-voisine de la Colombe Picuï, pour la taille, les teintes générales du plumage, et la disposition des plumes de couleur métallique qui ornent le dessus des ailes; mais elle en diffère principalement en ce qu'elle n'a point de blanc sur les grandes couvertures des ailes ni sur les pennes latérales de la queue.

Sa couleur générale est, de même que celle de toutes les petites espèces américaines, une teinte isabelle plus ou moins vineuse suivant les âges et surtout suivant les localités. Cette couleur occupe particulièrement le dessous du corps en prenant une teinte rousse vers les parties inférieures, tandis qu'elle se mélange de brun clair sur le dos, le dessus des ailes et des pennes médianes de la queue. La tête est d'un gris cendré foncé en dessus, pâlissant presque jusqu'au blanc sous la gorge, et dont les diverses nuances se fondent avec les teintes isabelle du reste du corps. Une ligne d'un brun rouge très-vif, caractère particulier de cette espèce, s'étend sur les petites couvertures des ailes à peu près parallèlement au bras. Plusieurs taches d'un violet très-foncé, à reflets métalliques, sont placées sur les parties latérales des pennes cubitales. Les couvertures inférieures des ailes sont noires. Les rémiges ainsi que les pennes latérales de la queue sont d'un gris très-foncé à leur naissance et d'un brun presque noir dans le reste de leur longueur. Les deux médianes seules sont, ainsi que nous l'avons dit, de la même couleur que le dessus du corps. La queue, composée de 12 pennes, est très-légèrement arrondie.

La première moitié du bec est d'un jaune vif; celle antérieure est d'un noir luisant; l'œil est rougeâtre. Les pieds sont d'un jaune verdâtre.

La femelle est semblable au mâle. Les jeunes ont des teintes généralement plus pâles, et n'ont point de taches métalliques sur les ailes.

La Colombe de Santa-Cruz, comme la Colombe Picuï, habite l'intérieur de l'Amérique méridionale, et se trouve abondamment aux environs de Santa-

Cruz : mais elle doit être répandue sur une grande étendue de pays ; car, indépendamment des individus provenant du voyage de M. d'Orbigny, le Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède plusieurs rapportés de Callao et de Puma par MM. Eydoux et Gaudichaud, et d'autres parties du Pérou, par M. Fontaine.

---

# COLOMBAR SPHÉNURE.

*Pl. XLIX.*

Columba Sphenura.

Ce Colombar se rapproche beaucoup de deux autres espèces du même groupe, le Colombar Oxyura de Reinwardt, décrit par M. Temminck, dans la suite aux planches coloriées de Buffon, et le Vinago militaris de Gould; mais toutes trois diffèrent, d'une manière très-remarquable, par la forme de la queue. Aussi est-ce des caractères que présente cette partie, que sont tirés les noms des deux premières espèces. Terminée carrément dans le Vinago militaris, elle s'allonge au contraire en pointe chez les deux autres; mais dans l'Oxyura ou Colombar à queue pointue, cette pointe aiguë, formée par les deux pennes médianes, dépasse considérablement les pennes latérales qui, elles-mêmes, sont sensiblement étagées, tandis que dans le Colombar sphénure, elle est formée par la dégradation insensible de la longueur des pennes, qui donne à la partie inférieure de la queue la forme d'un coin.

Ces trois espèces habitent les mêmes contrées, l'Inde septentrionale et les îles de la Sonde, mais elles ne s'y rencontrent pas dans les mêmes localités. Ainsi le Colombar Oxyure et le Vinago militaris sont abondamment répandus dans les bois et dans les plaines, et c'est seulement dans les régions les plus élevées de l'Himalaya et dans le voisinage des pitons volcaniques des îles de la Sonde que se tient le Colombar sphénure. Il a été découvert presqu'en même temps dans la première de ces contrées par les voyageurs anglais, et sur le mont Gédée, dans l'île de Java, par ceux du gouvernement hollandais.

Les formes de ce Colombar sont celles des deux espèces auxquelles nous venons de le comparer, et sa coloration est à peu près la même.

La tête, le cou et la poitrine sont d'un vert légèrement jaunâtre, plus foncé sur la nuque et passant presque au jaune en descendant vers l'abdomen. Une bande d'un roux orangé traverse la partie supérieure de la poitrine qu'elle sépare du cou. Le dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un vert olivâtre, dans lequel se mêlent en divers endroits quelques nuances violacées, inter-

rompu seulement à la naissance du dos par une bande grise peu apparente. Les épaules sont d'un brun rouge très-intense, plus foncé à leur partie antérieure. Les grandes pennes des ailes sont d'un brun noir pâlissant un peu à leur extrémité; celles secondaires sont légèrement bordées à leur côté externe de vert olive assez clair. Les couvertures des cuisses sont du même jaune que l'abdomen, jaspé de vert opaque. Les flancs sont d'un vert olive grisâtre, et le dessous des ailes gris ardoisé. La queue, composée de douze pennes, est traversée très-près de son extrémité par une bande noire qui en suit la forme, et qui, très-marquée sur les pennes latérales, se dégrade et s'éteint sur celles du milieu. Ses couvertures inférieures sont d'un roux jaunâtre plus ou moins nuancé de gris à leur extrémité et à leur côté externe.

Le bec est d'un vert foncé dans la plus grande partie de sa longueur, et jaunâtre à son extrémité.

Les pieds sont rougeâtres.

La femelle n'a point la bande ou demi-collier roux orangé qui sépare la poitrine du cou. Elle est, quant au reste, semblable au mâle.

---

# COLOMBE LEUCONOTE.

*Pl. L.*

Columba Leuconota. — *Gould.*

Les mœurs et les habitudes de la Colombe leuconote, de même que ses formes et sa coloration, doivent la faire ranger dans la famille des Ramiers et autres Colombes qui vivent dans les bois élevés, et la rapprochent particulièrement du Biset avec lequel elle a, à tous égards, une grande ressemblance. Elle habite les vastes forêts qui s'étendent le long des chaînes de l'Himalaya, et offre un nouvel exemple des rapports remarquables qui existent entre les espèces de cette contrée et celles de l'Europe.

La couleur dominante de cette jolie Colombe est un gris soyeux dont les dégradations et les nuances nombreuses produisent, avec la couleur blanche qui s'y allie dans plusieurs parties, un ensemble très-harmonieux. Ce gris couvre, sombre et très-intense, la tête entière, la gorge et la nuque. Légèrement mélangé à la couleur blanche qui remonte de la poitrine vers cette dernière partie, et vient se montrer à celle postérieure du cou, il s'étend nuancé de brun sur toute la partie supérieure du dos et des ailes. Sur les couvertures de celles-ci, il devient cendré bleuâtre, puis de nouveau brunâtre, puis cendré très-clair à leur partie moyenne, puis ardoisé sur les grandes pennes; enfin, il passe au noir sur les couvertures supérieures et à l'extrémité de la queue. Celle-ci est traversée, vers le milieu, par une large bande blanche, dans laquelle cependant se retrouve encore une légère nuance de gris.

Le dos est d'un blanc pur et éclatant, caractère plus ou moins marqué, mais constant, dans les diverses variétés du Biset. Le devant du cou et la partie supérieure de la poitrine sont aussi d'un beau blanc; mais à la partie inférieure de celle-ci on commence à distinguer une très-légère nuance de gris qui, de plus en plus sensible en descendant vers le ventre, devient dominante sur les couvertures inférieures de la queue. La même nuance occupe, avec la même dégradation, le dessous des ailes, à l'exception du bord externe et de l'extrémité des grandes pennes qui sont d'un gris brun foncé. La queue est,

en dessous, un peu moins foncée qu'en dessus. Les pieds sont d'un rouge vif.

La Colombe Leuconote, découverte récemment par M. Shore dans les montagnes de l'Himalaya, est encore très-rare dans les collections. Le Muséum de Paris n'en possède qu'un seul individu; c'est celui d'après lequel nous l'avons représentée.

---

# COLOMBE ARLEQUINE (FEMELLE).

*Pl. LI.*

Columba histrionica. — *Gould.*

La femelle de cette espèce ne diffère remarquablement du mâle que par l'absence de cette sorte de masque noir et blanc qui couvre la partie antérieure et les côtés de la tête de celui-ci. On en trouve cependant encore l'indication dans le gris légèrement mêlé de blanc qui occupe la gorge, dans le demi-collier blanc qui la borde inférieurement, et dans les taches blanches semi-circulaires placées auprès de l'œil et de l'oreille.

Les autres différences sont à peine sensibles au premier abord, et ne consistent guère que dans un affaiblissement général des nuances de la coloration, avec quelques modifications dans leur distribution. Ainsi, le brun fauve qui chez le mâle revêt toutes les parties supérieures, à l'exception de la tête, chez la femelle, à la fois plus pâle et plus étendu, couvre le dessus et les côtés de la tête, et plus pâle encore toute la poitrine; tandis que le gris bleuâtre qui, chez l'un, est la couleur de tout le dessous du corps, revêt seulement chez l'autre le ventre et le bord des ailes.

La tache d'un vert bronzé à reflets que porte l'extrémité des pennes secondaires, est à peu près aussi remarquable que chez le mâle; mais celle d'un rouge brun qui occupe la partie moyenne du dessous des ailes est beaucoup moins apparente.

# COLOMBE PHASIANELLE.

*Pl. LII.*

Columba Phasianella. — *Temm.*

On a longtemps confondu avec la Colombe phasianelle plusieurs autres Colombes qui habitent les archipels des Philippines, des Moluques, des Célèbes, de la Sonde et même la Nouvelle-Hollande; mais un examen plus attentif a fait reconnaître que ces Colombes, bien que très-rapprochées de la Phasianelle proprement dite, celle que nous représentons ici, en différaient d'une manière assez sensible pour en être facilement distinguées. Telles sont principalement les Colombes tête rousse et multiraie. Ces espèces forment donc un groupe dont la Phasianelle est restée le type et auquel elle a donné son nom.

Celle-ci est d'ailleurs une espèce anciennement connue. Indiquée par Buffon et par Latham, ainsi que dans les Transactions de la Société linnéenne, sous le nom de Colombe d'Amboine, *Columba amboinensis,* ce n'est que dans ces dernières années qu'elle a été publiée par M. Temminck, dans la suite aux planches coloriées de Buffon, sous celui de Colombe phasianelle, dénomination plus distinctive et conséquemment préférable, tirée d'un caractère particulier à cette espèce dont la queue a en effet quelques rapports de forme avec celle du Faisan. C'est un oiseau à formes sveltes, et dont les ailes amples et la longue queue composée de larges pennes étagées indiquent un vol léger.

La tête, le cou, la poitrine, le ventre, les cuisses et le dessous de la queue sont d'un roux marron très-intense; la gorge seule présente un étroit espace blanc, mais encore nuancé de roux. Le dos, le dessus des ailes et celui de la queue sont d'un brun rougeâtre de plus en plus foncé à mesure qu'il descend sur les pennes des ailes et sur celles de la queue. Les plumes latérales de celle-ci portent, vers leur bord et vers le milieu de leur longueur, une tache noirâtre qui s'étend presque jusqu'à leur extrémité. Sur le brun rougeâtre, couleur générale des parties supérieures de l'oiseau, se montrent à la nuque, sur le dos et à la naissance des ailes, de beaux reflets métalliques verts et pourprés.

Le bec est brun, moins la moitié postérieure de la mandibule inférieure qui est jaune. Les pieds sont d'un brun rougeâtre. Le tour de l'œil est rouge.

Chez les jeunes de l'année, le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue sont rayés transversalement de bandes noires et d'un brun rougeâtre sombre. Aux parties inférieures, des bandes noires se détachent également sur un fond roux jaunâtre. Quand l'oiseau a passé ce premier âge, les bandes noires et brunes deviennent plus larges et moins nombreuses aux parties supérieures, une couleur verdâtre, à reflets métalliques pourprés, se fait remarquer à la nuque et sur les côtés du cou, tandis que tout le dessous du corps, excepté la gorge, prend une teinte vineuse et se couvre de nombreuses bandes noires disposées en zigzag.

La Colombe phasianelle n'a été trouvée jusqu'à ce jour que dans les Moluques et les Philippines; mais il est probable qu'elle est également répandue dans les autres groupes d'îles qui les avoisinent. Elle est commune dans l'île Luçon. Elle s'y accouple au mois de février, et à cette époque on peut presque toujours tuer le mâle et la femelle du même coup de fusil. Sa chair est noire et très-bonne à manger. M. Dussumier, à qui ces observations sont dues, a de plus confirmé ce fait qui avait été indiqué par d'autres voyageurs, que cette espèce se nourrit ordinairement d'un petit piment extrêmement fort, qui croît en abondance dans les forêts, et qu'elle avale tout entier.

C'est aussi par ce voyageur qu'a été donné au Muséum d'histoire naturelle de Paris l'individu parfaitement adulte d'après lequel a été fait le dessin de notre planche, réduit aux deux tiers de sa grandeur naturelle.

---

# COLOMBE MOINE.

*Pl. LIII.*

Columba monacha. — *Reinw.*

Nous retrouvons dans cette jolie petite espèce les formes et la coloration générale de celles qui composent le groupe des Ptilinopes auquel elle appartient.

Comme dans la plupart de ces espèces, le vert est la couleur dominante de son plumage; d'une teinte émeraude et d'un aspect soyeux sur toutes les parties supérieures, depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité des pennes de la queue, il se dégrade sur les côtés de la tête et sur la poitrine, et plus encore sur le ventre et les flancs, et se perd dans le jaune vif qui revêt la partie inférieure de l'abdomen, les couvertures des cuisses et celles inférieures de la queue. La tête se distingue par une belle couleur d'azur qui occupe toute sa partie supérieure, le front et les côtés du bec. La même couleur forme encore une tache brillante à la région thorachique, au milieu même du dessous du corps. Un jaune un peu plus doux que celui de l'abdomen revêt le dessous de la mandibule inférieure et la gorge, et borde d'une bande étroite l'azur du front et de l'occiput.

Les pennes des ailes sont également bordées d'un liséré jaune très-fin; les rémiges, dont la première, plus courte que les autres, est rétrécie à son extrémité, se nuancent d'un brun foncé à leur côté interne; les unes et les autres sont en dessous d'un gris cendré. La queue est fort courte; chacune de ses pennes, à l'exception des médianes, porte, à peu de distance de son extrémité, une tache d'un bleu foncé qui n'est complétement apparente que lorsqu'elles sont étalées. En dessous, la queue est, à sa partie moyenne, d'un gris assez intense et se termine par une bande plus claire. Les pieds sont empennés jusqu'à l'origine des doigts. Leur partie nue est rouge.

Les ongles sont, ainsi que le bec, d'un noir de corne. L'iris est jaune.

La Colombe Moine se trouve à l'île Célèbe; elle est encore fort rare, et n'existe pas au Muséum de Paris. L'individu d'après lequel nous l'avons représentée, et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Temminck, appartient au Muséum royal des Pays-Bas.

---

# COLOMBE HYOGASTRE.

*Pl. LIV.*

Columba Hyogastra. — *Reinw.*

Un peu plus grande que l'espèce précédente, celle-ci s'en rapproche beaucoup sous tous les autres rapports. Elle est revêtue presque en entier et dans les mêmes parties de la même couleur verte, seulement un peu moins brillante peut-être sur les parties supérieures, et plus intense, au contraire, sur la poitrine et les flancs. Elle a de même l'abdomen et les couvertures anales d'un jaune vif. La tête, également distinguée par une couleur tranchée, est d'un gris cendré, légèrement bleuâtre, qui s'arrête à l'occiput et à la naissance du cou. Quelques-unes des grandes couvertures des ailes portent une large tache d'un gris semblable à celui qui couvre la tête. Les pennes sont, encore comme dans la Colombe Moine, très-légèrement bordées de jaune clair. Une large tache de pourpre, caractère distinctif de l'espèce, occupe le milieu du ventre. Le dessous des ailes est d'un gris très-foncé. Les pennes latérales de la queue portent à leur extrémité, au côté interne, une tache de gris cendré. En dessous, elles sont d'un gris brun dans la plus grande partie de leur longueur et d'un gris clair à leur extrémité.

Les pieds sont bleus. Le bec est noirâtre à sa base, et jaune à sa partie cornée.

Comme la Colombe Moine, la Colombe Hyogastre a été trouvée par les voyageurs hollandais dans l'île Célèbe, et n'existe encore que dans le Musée royal de Leyde.

# COLOMBI-GALLINE A BRIDE.

*Pl. LV.*

+Columbi-Gallina linearis. — *Mihi.*

C'est dans l'Amérique centrale, dans la province de Santa-Fé de Bogota, pays encore bien peu connu des naturalistes, et qui, depuis quelques années, a fourni à l'ornithologie d'abondantes richesses, que vient d'être découverte la nouvelle espèce que nous décrivons.

Le caractère spécial qu'indique le nom qui lui a été donné, consiste en une ligne noire placée obliquement de chaque côté du cou et qui figure ainsi une sorte de bride, particularité peu importante, sans doute, mais apparente et distincte, et de quelque valeur par ce double motif, dans la comparaison d'espèces dont le plumage est peu accidenté et que rapprochent tant de ressemblances.

La Colombi-Galline à bride a beaucoup de rapports avec la Colombi-Galline à front gris, qui appartient aussi à l'Amérique méridionale. Elle en diffère, indépendamment du caractère que nous venons d'indiquer, par la taille, qui est de beaucoup supérieure à celle de toutes les autres espèces américaines, et par la forme et l'étendue de ses ailes. Mais un caractère plus important que présente cette espèce et que l'examen rend fort remarquable à la fois sous le rapport physiologique et sous celui de la classification, consiste dans la disposition et la nature des plumes de la partie inférieure du corps. Ces plumes perdent entièrement le caractère de celles des Pigeons pour prendre la structure, les nuances variées et jusqu'à la jaspure de celles des Gallinacés, et particulièrement des Tinamous, genre qui, dans notre opinion, doit, à la suite des Pigeons, se placer en tête de cet ordre. La ressemblance est telle que si on n'avait sous les yeux que cette partie de l'oiseau, on n'hésiterait certainement pas à décider qu'elle appartient à un Gallinacé.

Les formes de cette Colombi-Galline sont en rapport avec cette disposition particulière de son plumage et la rapprochent également des Gallinacés. Comme

eux, elle a la queue courte et les ailes amples et arrondies à leur extrémité. Elle a aussi les pieds remarquablement grands et robustes.

Sa couleur dominante, livrée presque générale des Colombi-Gallines américaines, est un brun marron qui couvre les parties supérieures depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue. Un reflet violet pourpré se montre aussi sur toute cette partie et se fait remarquer sur le dos par son intensité. Le front est d'une couleur rousse assez vive, qui devient plus foncée sur la tête, et se perd ensuite dans une teinte d'un gris cendré ardoisé qui couvre toute la nuque. La gorge ainsi que les joues sont d'un blanc pur; c'est sur ce blanc que se dessine la bride ou plutôt la ligne dont nous avons parlé, qui commence au-dessous de la mandibule inférieure et va se terminer en arrière et au-dessous de l'oreille. Il se nuance insensiblement en descendant vers la poitrine de gris pâle légèrement mêlé de roux. Cette dernière couleur surtout se prononce davantage sur le ventre, et devient assez vive sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue; elle pâlit cependant vers le milieu de l'abdomen. Ces diverses nuances, qui revêtent ainsi tout le dessous du corps, sont jaspées de gris noirâtre très-léger, ce qui ne se rencontre pas chez les Pigeons, et se voit presque constamment chez les Gallinacés.

La queue est en dessous d'un gris foncé. Le bec est noir. Les pieds sont rougeâtres.

---

# COLOMBE MULLERIÈNE.

*Pl. LVI.*

Columba Mullerii — *Temm.*

La Colombe Mulleriène est à peu près de la taille du Pigeon ramier d'Europe. Elle appartient au groupe des Muscadivores.

Tout le dessus de la tête, depuis la nuque jusqu'à l'origine du bec, est d'une couleur pourpre vineuse, mais dont la teinte est très-pâle, et qui quelquefois même, sous certaines inflexions de la lumière, paraît tout à fait rose. La gorge et les côtés de la tête sont d'un blanc légèrement cendré qui encadre également l'occiput. Un large collier d'un beau noir entoure le cou et se détache sensiblement sur le blanc de la gorge.

Le dessus du corps, depuis la nuque jusqu'à la naissance des ailes, est vivement coloré par un beau ton grenat foncé. Le dos, le dessus des ailes et de la queue, sont d'un gris cendré; tout le dessous du corps est entièrement couvert par une couleur purpurine.

La queue, assez longue et composée de pennes égales, est traversée vers la moitié de sa longueur par une large bande d'un gris blanchâtre.

Le bec est tout à fait noir. Les pieds sont d'un beau rouge vif.

Cette belle et grande espèce de Colombe a été trouvée sur les bords de la rivière Dourga, à la Nouvelle-Guinée, et rapportée au Musée royal des Pays-Bas par M. Muller, naturaliste voyageur, auquel M. Temminck l'a dédiée.

# COLOMBE RIVOLI.

*Pl. LVII.*

Columba Rivoli. Nobis.

---

Avec la riche et brillante coloration des plus belles espèces du groupe des Ptilinopes auquel elle appartient, la Colombe Rivoli présente un caractère remarquable qui la fait aisément reconnaître, en même temps qu'il est un nouvel ornement; elle porte sur la poitrine une large bande transversale, ou plutôt une ceinture d'un blanc éclatant.

C'est du reste avec la Colombe kurukuru qu'elle a le plus de rapport pour la taille de même que pour l'ensemble, et, jusqu'à un certain point, la disposition de ses couleurs.

Un beau vert émeraude à la fois intense et brillant la revêt presque tout entière et couvre les parties antérieures et supérieures du corps, le dessus des ailes et celui de la queue; la tête est ornée d'une sorte de calotte d'un violet pourpré très-vif; comme chez la Colombe hyogastre et la Colombe naine, une tache ovalaire du même violet occupe le milieu de l'abdomen, immédiatement au-dessous de la bande blanche dont nous avons parlé; la partie inférieure du ventre ainsi que les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau jaune jonquille de l'éclat le plus vif.

Les ailes, de moyenne grandeur, ont leurs remiges d'un vert bleuâtre; leurs pennes cubitales sont finement lisérées de jaune à leur côté externe. Les plus longues des plumes qui composent les scapulaires, ont toutes, vers leur milieu, une tache de forme arrondie, d'un bleu très-foncé.

La queue, assez courte, et composée de plumes égales, se termine par une bande d'un vert un peu pâli; elle est en dessous d'un gris roussâtre, également un peu plus pâle à son extrémité.

Le bec est gris foncé à sa base, et blanchâtre à son extrémité.

Les pieds sont bruns.

Nous ne connaissons de cette belle espèce qu'un seul individu; il fait partie de la riche collection de M. le prince d'Esling, duc de Rivoli, qui a bien voulu le mettre à notre disposition.

La patrie de la Colombe Rivoli ne nous est point connue.

# COLOMBE PLUMIFÈRE.

*Pl. LVIII.*

Columba Plumifera.
Geophaps Plumifera. Gould.

Nous ne connaissons cette jolie espèce que par la figure et la description qu'en a donnée M. Gould dans son recueil des oiseaux de l'Australie (*the birds of Australia*), et que nous ne pouvons conséquemment que reproduire ici. « Elle habite, dit-il, le pays situé sur la côte nord-ouest de l'Australie, « entre le cap Hotham et l'île de Depuch, et l'individu qu'il possède vient « des bords de la rivière Victoria, à environ 150 milles dans l'intérieur. Elle « se tient presque toujours à terre, et se lève comme la caille, se replongeant « aussitôt dans l'herbe longue et épaisse de ces vastes solitudes.

« Par sa structure et son plumage elle ressemble beaucoup aux autres es- « pèces du genre géophaps, mais elle en diffère tout à fait par sa petite taille « et par la longue et gracieuse crête qu'elle porte sur l'occiput, caractère qui « existe chez plusieurs gallinacés, etc., et que tout le monde a remarqué dans « le vanneau d'Europe. » Nous ajouterons que nous avons déjà eu l'occasion de décrire une crête semblable chez une autre espèce du même pays, mais d'une conformation tout à fait différente, la Colombe Longup, figurée planche XIII de ce second volume.

Voici la description que fait M. Gould du Geophaps Plumifera :

« Orbites nues et d'un rouge jaunâtre; tête garnie d'une longue crête occi- « pitale qui, ainsi que le sommet, les côtés du cou, la poitrine et la partie in- « férieure des ailes, est d'une couleur ferrugineuse claire; le menton noir, la

« gorge zonée alternativement de blanc et de noir; cette dernière couleur
« s'étendant aux couvertures de l'oreille; sur la poitrine deux marques blan-
« ches semi-lunaires qui se réunissent au centre; le milieu de l'abdomen cou-
« leur de buffle, claire, les couvertures inférieures de la queue brunes, avec
« les bords plus clairs; le derrière du cou, le dos, le croupion et les couver-
« tures supérieures de la queue d'un brun roux; les ailes d'un ferrugineux
« clair, avec la moitié des plumes (du côté de la naissance) d'un gris d'ar-
« gent; ces deux couleurs séparées par une bande transversale noire; les pri-
« maires d'un brun roux, les secondaires brunes, avec une large place de
« bronze pourpré vers le bout; queue noire, bec noir, pieds d'un brun rou-
« geâtre.

« La figure est de la grandeur naturelle. »

# COLOMBE NAINE.

*Pl. LIX.*

Columba nana. Temm.

La Colombe que nous figurons ici est la plus petite du groupe des Ptilinopes. C'est par ce motif et par comparaison seulement avec les espèces qui composent ce sous-genre qu'elle a reçu le nom de Naine. De même que la Colombe Rivoli, qui fait également partie de cette livraison, elle se distingue parmi ces espèces, déjà pour la plupart si brillamment ornées, par l'éclat et l'élégante distribution des couleurs de son plumage. C'est un oiseau de forme ramassée; ses ailes sont courtes et arrondies, sa queue, proportionnellement plus courte que celle des autres espèces du même groupe, est terminée carrément, ce qui nous semble indiquer que la Colombe Naine se tient plus ordinairement à terre.

Toute la tête, le cou, la poitrine, ainsi que les flancs et la partie inférieure du ventre, sont d'un vert velouté, légèrement bronzé. On remarque de chaque côté de la poitrine une tache d'un gris pur et brillant. Un plastron du plus beau violet revêt la partie supérieure du ventre.

Les plumes qui recouvrent les cuisses et une partie des pieds sont frangées de jaune. La même couleur s'étend sur la partie inférieure du ventre et les petites couvertures inférieures de la queue; les grandes sont vertes et seulement bordées de jaune. Les scapulaires et les grandes couvertures des ailes sont d'un vert à reflets chatoyants, plus vif et plus bronzé que celui du reste du corps. Chacune de ces plumes est terminée par un croissant jaune. Les

pennes de la queue, l'extrémité des remiges et leur bord externe sont d'un vert mordoré. Les pieds sont gris.

C'est à la Nouvelle-Guinée qu'appartient cette jolie espèce. Le premier individu qui a été vu en Europe, et sur lequel l'espèce est établie, vient de la baie Lobo. Il fait partie du musée de Leyde, auquel il a été envoyé par MM. Macklot et Muller, voyageurs naturalistes du Gouvernement des Pays-Bas.

---

# COLOMBE MAYER.

*Pl. LX.*

Columba Mayeri, March.

Nous avons adopté pour cette espèce le nom qu'elle porte dans la collection de M. Marchal. Elle y est dédiée au naturaliste, M. Gustave Mayer, qui a rapporté de l'île Maurice l'individu très-frais d'après lequel ont été faites notre figure et notre description.

Cette Colombe est d'une assez grande taille ; elle a les ailes amples, la queue longue et arrondie à son extrémité. Elle présente presque les mêmes couleurs que la plupart des muscadivores ; mais ces couleurs, ordinairement si brillantes, sont chez elle pâles et sans éclat. Ce caractère de coloration, que nous retrouvons dans beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, nous indique qu'elle appartient à un climat moins chaud que celui des régions équatoriales qu'habitent les espèces avec lesquelles nous venons de la comparer.

La partie antérieure de la tête et la gorge offrent un blanc assez pur, mais cette couleur se fond bientôt dans une teinte vineuse très-légère qui s'étend sur le cou, la poitrine et tout le dessous du corps, en prenant, à mesure qu'elle descend vers les parties inférieures, un peu plus d'intensité, et qui, à son tour, est amortie et pour ainsi dire voilée par un glacé de gris. La partie supérieure du dos et le dessus des ailes sont d'un brun légèrement violacé par cette même teinte vineuse. La queue en dessus est d'un roux marron, elle est en dessous, ainsi que ses couvertures inférieures, de la même couleur,

mais beaucoup plus pâle. Le bec et les pieds, de médiocre grosseur, sont d'un beau rouge cramoisi ainsi que l'iris.

La Colombe Mayer habite les grands bois du centre de l'île Maurice, où on la rencontre communément. Elle n'est nullement craintive, et se laisse approcher sans paraître s'apercevoir de la présence de l'homme.

Elle se nourrit de graines assez grosses, comme le font généralement les Colombes du groupe des muscadivores près duquel nous croyons devoir la placer.

---

Colombes Pl. 1



*Colombe Amaranthe*

COLUMBA PUELLA *Garn et Less.*

*…Courcelles Fem. Knip Pinx.t* *de l'Imprimerie de Gobry* *Dequevauviller Sculp.t*

Colombes Pl. 2



*Colombe à oreillon Blanc*

COLUMBA LEUCOTIS *Tem Laug.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip Pinx* — *Imp. de Gobry.* — *Dequevauviller Sculp.*

Colombes Pl. 3.



*Colombe Zoé*

COLUMBA ZOEŒ *Lesson.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip, Pinx.* *de l'Imprimerie de Gobry.* *Dequevauvilliers, sculp.t*

Colombes Pl. 3



Colombe à Croupion d'Or

COLUMBA PORPHYRIO *Tem*.

*Pauline de Courcelles pinx.* *de l'Imprimerie de Gobry.* *Dequevauvillers sculp.*

Colombes Pl. 5



*Colombe à Collier roux.*

COLUMBA HUMERALIS, *Tem.*

*Pauline de Courcelle Fem. Knip Pinx.* *Imp. de Gobry.* *Dequevauviller Sculp.*

*Colombe Reinwardt.*

COLUMBA REINWARDTSI *(Tem. et Laug.)*

*Pauline de Courcelles Vve Knip Pin.* *Guyard sculp.*



*Colombe Terrestre*

COLUMBA HUMILIS *Tem, Lang.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip Pinx* *Imp. de Gobry.* *Dequevauviller Sculp.*

Colombes Pl. 8.



*Colombe bleu Verdin.*

COLUMBA CYANOVIRENS *Less, gur.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip Pinx.t* *Imp. de Gobry* *Guyard Sculp*

Colombes Pl. 9.



Colombe à ventre roux.

COLUMBA RUFIGASTER Quoy, Gaim.

Pauline de Courcelles, Fem Knip Pinx.

De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons-S.te 3.

Pl. 10



*Colombar Siébold.*

COLUMBA SIBOLDII *Tem. Gaim.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip Pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau r. des Maçons-S.te 3.*



*Colombe Mentonnière.*

COLUMBA GULARIS *Quoy, Gaim.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip Pinx.* *Imp. chez P. Bineteau, r. des Maçons N° 3.*



*Columbar Odorifère.*

COLUMBA OLAX *Tem. Laug.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip Pinx.* *De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons-S.ne 3.*

Colombes Pl. 13



*Colombe Longup.*

COLUMBA LOPHOTÈS *Temm.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.* — *De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.te 3.*



*Colombe Mignonne*

COLUMBA PULCHELLA *Temm.*

*Pauline de Courcelles. Fem Knip pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau r. des Maçons Sne 3.*

15



*Colombe Pinon*

COLUMBA PINON *Quoi, Gaim.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Macons S^{ne} 3.*

Colombes Pl. 3



Colombe Violette

COLUMBA IANTHINA. *Tem.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.te 3.*



Colombe à Gorge pourprée

COLUMBA VIRIDIS, *Linn*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx*

*Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.te N.° 3.*

Colombe Pl. 18.



*Colombe Denise*

COLUMBA DENISEA *Temm.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.te 3.*



*Colombe Double huppe*

COLUMBA DILOPHUS *Temm.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip. pinx.* — *De l'Imp. de F. Bineteau r. des Maçons-S^{te} 3.*



*Colombe Dussumier*

COLUMBA DUSSUMIERI, *Temm.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.* | *De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons-S.te 3.*



*Colombe Perlée,*

COLUMBA PERLATA, *Temm.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.*

*De l'Imp. de P. Rinteau, r. des Maçons S.^t*



*Colombe Bolivienne.*

COLUMBA BOLIVIANA, *D'orb. Laf.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip. pinx.* *De l'Imp. de P. Bineteau r. des Maçons-S.te 3.*



*Colombe Rousseau,*

COLUMBA XANTHONURA, *Cuvier.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip. pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.te 3.*



*Colombe Océanique.*

COLUMBA OCEANICA *Less. Coq.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons-S.^t 3.*



*Colombe Magnifique*

COLUMBA MAGNIFICA, *Temm.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip pinx.*

*De l'Imp. de P. Boretau, r. des Maçons S^{te} N° 3.*



*Colombe Tourteline*

COLUMBA VENUSTA, *Temm.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip. pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons-S.^{te} N.° 3.*



*Colombe Glapissante.*

COLUMBA GELASTIS, *Temm.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip. pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons-S.te 3.*



*Colombe Leucomèle*

COLUMBA LEUCOMELA, *Temm.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip pinx.* *De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.te 3.*



*Colombe à Queue rayée,*

COLUMBA RADIATA, *Quoy. Gaim.*

*Pauline de Courcelles. Fem. Knip. pinx.* *De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons-S.te 3.*

Colombars Pl. 30



*Colombar à queuë Pointuë.*

COLUMBA OXYURA, *Reinw.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.* *De l'Imp. de P. Bineteau r. des Maçons S.ne 3.*



Colombe Modeste

COLUMBA MODESTA, *Temm.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.^{te} 3.*



*Colombe Aymara,*

COLUMBA AYMARA, *d'Orbigny.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip. pinx.* *De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.ne 3.*



*Colombe Marquetée,*

COLUMBA SCRIPTA, *Tem. Laug.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau, rue des Maçons-Sorbonne 3.*



*Colombe à tête rose,*

COLUMBA ROSACEA, *Tem, Laug.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip. pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.te N.° 3.*

Colombes Pl. 35



Colombe Peinte,

COLUMBA PICTURATA, *Temm.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip, pinx.*

*De l'Imp. de P. Bineteau rue des Maçons Sorb.ne 3.*



*Colombe à tête rousse,*

COLUMBA RUFICEPS, *Tem.*

*Pauline de Courcelles. Fem. Knip pinx.* *De l'Imp. de P. Rineteau, r. des Maçons S.^{te} 3.*



*Colombe Capistrate,*

COLUMBA CAPISTRATA *Tem.*

Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx. | De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons Sorbonne 3.



*Colombar Capelle.*

COLUMBA CAPELLEI *Tem.*

*Pauline de Courcelles, Fem Knip pinx.*

*De l'Imp de P. Bineteau, r. des Maçons S.te 3*



*Colombe Picui,*

COLUMBA PICUÏ *d'Orbig.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.* *De l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.te 3.*



*Colombe Luctuose.*

COLUMBA LUCTUOSA, *Reinw.*

*Pauline de Courcelles. Fem. Knip pinx.* *de l'Imp. de P. Bineteau r. des Maçons S.te 3.*



*Colombe Macquarie*

COLUMBA MACQUARIE, *Quoy.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.*

*de l'Imp de P. Bineteau rue des Maçons Sorbonne, 3*



*Colombe Superbe*

COLUMBA SUPERBA, *Tem.*

*Pauline de Courcelles. Fem. Knip pinx.*

*de l'Imp. de P. Bineteau, rue des Maçons S.te 3.*



*Colombe des Lauriers.*

COLUMBA LORIVORA, *S. Berth.*

*Pauline de Courcelles, Fem Knip. pinx.*

*de l'Imp. de P. Bineteau r. des Maçons Sorbonne 3.*



*Colombe Jaseuse*, Tem.

COLUMBA LOCUTRIX *Pr.ce Max.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.* *de l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons-S.ne 3.*



*Colombe Arlequine.*

COLUMBA HISTRIONICA.

*Pauline de Courcelles fem. Knip pinx.*

*de l'Imp. de P. Bineteau, rue des Maçons Sorbonne 3.*



*Colombe de Manado,*

COLUMBA MANADENSIS, *Quoy, Gaim.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.* *de l'Imp. de P. Bineteau, rue des Maçons S.te 3.*



*Colombe de Forster.*

COLUMBA FORSTERII.

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.* *de l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.te 3.*



*Colombe de Santa Cruz.*

COLUMBA CRUZIANA *d'Orb.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.* *de l'Imp. de P. Bineteau, rue des Maçons S.te 3.*



*Colombar Sphénure.*

COLUMBA SPHENURA, *Gould.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.*

*de l'Imp. de P. Bineteau, rue des Maçons Sorbonne 3*



*Colombe Leuconote.*

COLUMBA LEUCONOTA, *Gould.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip. pinx.* *de l'Imp. de P. Bineteau, Rue des Maçons Sorbonne, 3.*



*Colombe Arlequine* Fem.

COLUMBA HISTRIONICA, *Gould*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip pinx.* *de l'Imp. de P. Bineteau, rue des Maçons S.^{te}*



*Colombe Phasianelle*

COLUMBA PHASIANELLA *Tem.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.*

*de l'Imp. de P. Bineteau. r. des Maçons S.te N.o 3.*



Colombe Moine.

COLUMBA MONACHA, *Tem*

*Pauline de Courcelles, Fen. Knip pinx.*

*de l'Imp. de P. Bineteau, rue des Maçons Sorbonne 3.*



*Colombe Hyogastre*, Tem.

COLUMBA HYOGASTER.

*Pauline de Courcelles Fem. Knip pinx.*

*de l'Imp. de P. Bineteau, r. des Maçons S.te N.° 3.*



*Colombi-Galline à Bride.*

COLUMBA LINEARIS, *Mihi.*

*Pauline de Courcelles. Fem. Knip. pinx*

*de l'Imp. de P. Bineteau, rue des Maçons S.^{ne} 3.*



*Colombe Mulleriène.*

COLUMBA MULLERII, *Temm.*

*Pauline de Courcelles, Fem Knip pinx* — *de l'Imp de P. Bineteau r. des Maçons Sorbonne, 3.*



*Colombe Rivoli.*

COLUMBA RIVOLI, *Nobis.*

*Pauline de Courcelles, Fem. Knip pinx.*

*de l'Imp. de P. Bineteau, rue des Maçons S.te 3.*



*Colombe Plumifère.*

COLUMBA PLUMIFERA, *Geophaps Plumifera (Gould)*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip pinx.*

*de l'Imp. de P. Rineteau, r. des Maçons S.^te 3.*



# *Colombe Naine*

COLUMBA NAINA, *Tem.*

*Pauline de Courcelles, Fem Knip pinx.*

*de l'Imp de P. Bineteau, r. des Maçons S.te 3.*



*Colombe Mayer*

**COLUMBA MAYERI**, *March.*

*Pauline de Courcelles Fem. Knip. pinx.*

*de l'Imp. de P. Bineteau. r. des Maçons S.ne N.° 3.*



